

2021
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**





Sommaire

PRÉAMBULE

Édito	p.4
Les missions de l'ADIL	p.6
L'ADIL en 2021	p.8
Notre équipe	p.10
Notre Conseil d'Administration	p.11
Le réseau ANIL/ADIL	p.12
Nos financements	p.13
La Maison de l'habitat du Doubs en 2021	p.14

PÔLE JURIDIQUE ET FINANCIER

Ce qui a marqué l'année 2021	p.20
Le conseil personnalisé au public	p.22
Animations et sensibilisation	p.24

Rapport d'activité | 2021

PÔLE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ce qui a marqué l'année 2021	p.30
Le conseil personnalisé au public	p.32
Animations et sensibilisation	p.36

PÔLE OBSERVATOIRE ET ÉTUDES

Ce qui a marqué l'année 2021	p.40
Les enquêtes Loyer	p.42
Les études réalisées dans le cadre de l'ODH	p.45

PÔLE COORDINATION DU PDAHPD ET DU PLAN LOGEMENT D'ABORD

Ce qui a marqué l'année 2021	p.50
La présentation des dispositifs	p.52
Les accès à l'hébergement et au logement	p.53
Le maintien dans le logement	p.55
Gouvernance et coopération	p.57

DIVERS

Bulletin d'adhésion 2022	p.58
Notes	p.59

Édito

Bonjour à tous,

En 2021, suite aux élections départementales, j'ai eu l'honneur de prendre la présidence de l'ADIL, ce qui me réjouit particulièrement car le domaine de l'habitat et du logement est un sujet vaste qui touche tous les particuliers : que nous soyons locataires, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou à la recherche d'un logement, nous avons tous besoin de conseils à divers moments de notre vie.

Je succède donc à Jacqueline Cuenot-Stalder, qui n'a eu de cesse de faire évoluer l'ADIL et notamment de favoriser sa mutualisation avec le CAUE, à travers la mise en place de la Maison de l'habitat du Doubs, dont elle est actuellement présidente. Jacqueline, je te remercie encore pour le travail engagé.

Je ne prends pas les rênes de cette association seule, j'ai derrière moi des administrateurs motivés et une équipe de **18 salariés**, tous prompts à satisfaire aux missions de l'ADIL, à savoir ...

...apporter un conseil neutre et gratuit aux usagers :

- Sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial (extrait de l'article L.366-1 du CCH) ;
- Sur la rénovation énergétique des logements, avec des conseils techniques et financiers ;

...et appuyer son expertise grâce à :

- L'observation du marché immobilier (niveau des loyers, vacance locative...) ;
- Son rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en permettant à chacun de mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle, et de faire ainsi des choix éclairés.



Geraldine Tissot-Trullard

**Présidente de l'ADIL du Doubs
1^{ère} Vice-Présidente de la MHD**

Comme vous le lirez au fil des pages qui vont suivre, l'activité de l'ADIL est dense et diverse et ce malgré un climat 2021 toujours chahuté par les contraintes sanitaires. Mais cette année encore, l'équipe, emmené par sa directrice M^{me} Rocha, a su montrer sa mobilisation et son allant. En effet, les volumes d'activité n'ont pas fléchi, voire ont encore progressé. L'équipe a même trouvé les ressources pour répondre et être retenu à un appel à projets lancé par la DIHAL. Elle a aussi travaillé à la réalisation de nouvelles actions (formations, actions d'informations collectives...) sous l'égide de la Maison de l'habitat du Doubs. Je les en félicite.

Je souhaite également remercier très sincèrement chacun des partenaires de l'ADIL 25 pour leur précieux soutien, notamment financier, sans lequel aucune action ne serait possible. Je sais pouvoir compter sur eux dans les années à venir pour nous permettre de stabiliser notre situation financière et soutenir les nombreuses thématiques que nous souhaitons embrasser : enjeux liés à la rénovation énergétique, protection des populations fragilisées par la crise, lutte contre la vacance, l'habitat dégradé... pour ne citer que ces quelques sujets d'actualité.

Avant de conclure, je remercie aussi l'ANIL qui offre à notre structure un soutien régulier, notamment en animant le réseau des ADIL mais aussi en mettant à disposition un centre de ressources inépuisable (série d'outils documentaires, publications régulières, formation, outils informatiques spécifiques au réseau...).

Comme vous le voyez et comme vous le lirez dans ce rapport d'activité, l'ADIL 25 est une structure qui sait compter sur ses forces vives en interne comme en externe pour offrir à l'utilisateur, son meilleur service.

Aussi bonne lecture à tous !

Les Missions de l'ADIL

Les missions des ADIL sont « d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial. »

Article L. 366-1 du Code de la construction et de l'habitation

L'ADIL exerce auprès des collectivités locales, des acteurs de l'habitat et des particuliers, une mission d'expertise relative au logement, à l'habitat et au développement durable, intégrant les enjeux de la transition énergétique fixés par l'État et les collectivités territoriales comprenant :

- un volet « information », « formation » et « veille documentaire »,
- un volet « expertise » en faveur essentiellement des institutionnels et professionnels,
- un volet « sensibilisation » par la diffusion de différents supports, présentant les textes législatifs et les politiques publiques locales et nationales sur l'habitat, le logement et son amélioration.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'ADIL du Doubs tout comme les autres ADIL, est agréée par le Ministère du Logement, après avis de l'ANIL.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'ADIL est également agréée par l'ADEME en tant qu'Espace Conseil France Rénov'.

L'information juridique, financière et fiscale

L'ADIL 25 offre au public un conseil juridique gratuit et personnalisé, dans les domaines suivants :

Domaine juridique

- Les droits et obligations des locataires et des propriétaires
- La copropriété
- Les contrats
- Les relations avec les professionnels
- Les relations de voisinage

- Les assurances constructions
- L'urbanisme
- La réglementation sur la qualité de l'habitat

Domaine fiscal

- Le régime des impôts locaux
- L'investissement locatif

Domaine financier

- Les prêts et aides à l'accession à la propriété
- Les aides au logement pour les locataires
- Le financement de l'amélioration de l'habitat et notamment de la rénovation énergétique

Le conseil en rénovation énergétique

L'ADIL du Doubs fournit un service de conseil en rénovation énergétique sur l'ensemble du département, en collaboration avec GAÏA énergies dont l'activité s'exerce sur le Pays de Montbéliard agglomération. Elle est dès janvier 2021 Espaces Conseils France Rénov'. Les conseillers de l'ADIL informent les particuliers sur les différents systèmes de chauffage, l'isolation du bâtiment, les déperditions énergétiques, les aides financières disponibles... Ils accompagnent également les collectivités dans leur projet de service public sur la rénovation énergétique et informent les professionnels sur les différents dispositifs.

L'ADIL 25 fluidifie les démarches en assurant une liaison avec les différents opérateurs des dispositifs locaux (Effilogis, aides de l'ANAH, aides des collectivités...).

L'observatoire de l'habitat : études et analyses Coordination de l'Observatoire départemental de l'habitat

Depuis 2007, l'ADIL 25 assure la coordination des acteurs et actions de l'Observatoire départemental de l'habitat (ODH) piloté par le Département, en collaboration avec PMA, GBM, la DDT et les deux agences d'urbanisme du Doubs.

Le groupe technique produit trois à quatre analyses par an et offre des indicateurs au service du Département, des EPCI et des acteurs de l'habitat.

Membre du réseau des Observatoires locaux des loyers

Depuis 2013, l'ADIL du Doubs fait partie du réseau des Observatoires locaux des loyers (OLL) pilotés par l'ANIL, missionné par le Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

Grâce à ses enquêtes annuelles, l'ADIL fournit à ses partenaires, aux décideurs, professionnels, acteurs associatifs, mais également aux particuliers, des analyses et des études sur le niveau des loyers à différentes échelles, afin de les aider à mieux orienter leurs actions et leurs projets.

Elle a également mis en place en partenariat avec la DREAL de Bourgogne Franche-Comté,

les professionnels de l'immobilier et le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable, des observatoires des loyers privés à différentes échelles et observe plus précisément 4 zones : la Franche-Comté, le département du Doubs, la ville de Besançon et l'aire urbaine de Montbéliard.

Coordination et animation des actions en faveur des publics défavorisés

Coordination du PDALHPD

L'ADIL 25 s'implique fortement dans les dispositifs sociaux visant l'accès et le maintien du logement, de l'hébergement et du volet précarité énergétique, en assurant notamment la coordination du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), co-piloté par l'État et le Département.

Mise en œuvre du plan Logement d'abord

L'ADIL 25 a été retenue pour venir en appui aux services du Département et de l'État pour coordonner, apporter son expertise, assurer l'ingénierie en matière fiscale et juridique dans le cadre de la mobilisation des bailleurs privés et des territoires. Elle participe aux réunions par territoire, pilotées par le Département et l'État.

Les valeurs de l'ADIL

La délivrance du double agrément (ministère et ADEME) est gage du respect des valeurs chères à l'association.

Neutralité
du conseil et de la structure



Objectivité
et gratuité du conseil apporté



Qualité
de l'information délivrée
et du personnel de l'association



Indépendance
de la structure et de son personnel

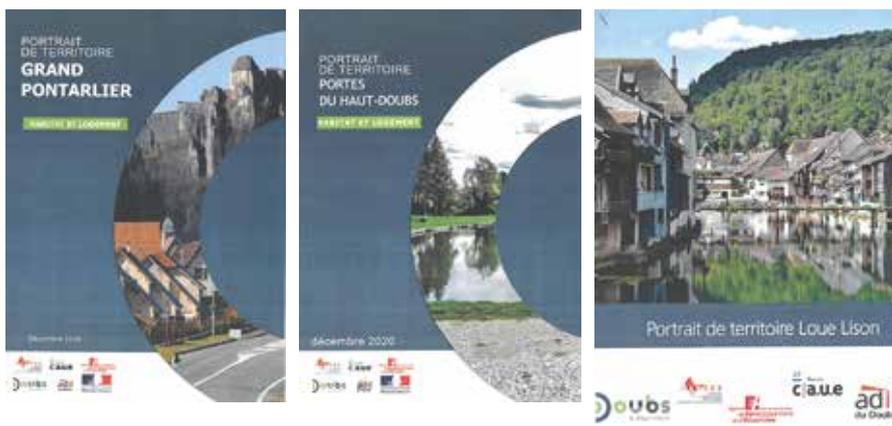
L'ADIL en 2021

Les temps forts de l'année

Participation à la réflexion du prochain Plan départemental de l'habitat (PDH)

Le travail de l'Observatoire de l'habitat de l'ADIL associé aux compétences de l'urbaniste du CAUE, a permis à la Maison de l'habitat du Doubs de créer un service d'aménagement du territoire qui pourra proposer des études sur-mesure pour adapter les politiques locales en termes d'habitat et d'urbanisme. L'objectif est de créer et mettre à disposition des collectivités, des outils qui concentrent les principales informations et indicateurs nécessaires à la compréhension du fonctionnement des territoires pour les accompagner dans l'élaboration de leur PLH, PLU, SCOT...

En 2020-2021, 15 monographies territoriales réalisées en partenariat avec les agences d'urbanisme AUDAB et ADU ont donné naissance à une synthèse départementale qui sera utilisée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan Départemental de l'Habitat.



L'ADIL retenue pour l'appel à projet de la DIHAL

La crise sanitaire de 2020 et les mesures exceptionnelles appliquées, ont freiné le nombre d'expulsions locatives, faisant craindre une montée en charge des expulsions à compter de l'été 2021. Pour anticiper ce phénomène, une instruction sur la fin de la période hivernale et la prévention des expulsions prévoit des plans départementaux de prévention des expulsions locatives 2021-2022.

12

permanences
dans tout le département

18 848

consultations en 2021

12 300 conseils juridiques
6 548 conseils en rénovation énergétique

4

enquêtes réalisées
par l'Observatoire de l'habitat

160

réunions
dans le cadre du PDALHPD
et du Logement d'abord

Par ailleurs, le 3^e plan d'actions interministériel de prévention des expulsions locatives, paru en mai 2021, définit le cadre national de sortie de crise en la matière, sur 2021-2022.

L'État a lancé en mai 2021 un appel à projet pour mener des actions visant à éviter toute hausse des impayés locatifs et à prévenir l'augmentation du nombre d'expulsions locatives. L'ADIL du Doubs y a répondu et a été retenue pour la mise en application de ce dispositif.

Dans le Doubs, les services de l'État ont maintenu, pendant la crise sanitaire, le traitement des situations en procédure d'expulsion, permettant ainsi d'anticiper la sortie de crise et de maîtriser le flux des dossiers. Il s'agit donc de proposer un projet qui s'inscrit dans le dispositif de prévention existant dans le Doubs, et qui répond à des besoins identifiés dans ce cadre et sur les axes attendus par l'État et présentés par la DIHAL.

L'ADIL propose de s'inscrire dans les quatre axes suivants :

- du conseil juridique vers l'accompagnement sociojuridique,
- rôle formation/information/veille auprès des partenaires, sur les volets juridiques,
- implication des bailleurs et des acteurs qui agissent sur le territoire de façon concertée,
- renforcement de la fonction observation.

Ainsi en tenant compte des préconisations de la DIHAL et du contexte et des actions déjà en place sur le territoire, l'ADIL propose de contribuer au renforcement de la prévention des expulsions locatives. Ce projet sera mis en œuvre sur la période 2022-2023.

Création d'un binôme pour répondre aux copropriétés

La MHD a choisi de mobiliser les compétences d'une juriste spécialisée en copropriété, Sandrine Bernard, et d'une conseillère en rénovation énergétique, Cécile Montel pour répondre aux interrogations des copropriétaires et des syndicats sur la thématique de la rénovation énergétique.

Ces compétences sont complémentaires car en copropriété, contrairement à la maison individuelle, les décisions sont collectives, prises en assemblées générales suivant des formalités et des règles de vote spécifiques. Les copropriétés qui veulent s'engager dans un projet de rénovation énergétique doivent avoir une gestion saine du point de vue administratif et comptable. Il faut par ailleurs maîtriser la partie technique et les spécificités des bâtiments collectifs d'habitation.

En 2021, 262 conseils sur la thématique « copropriété » ont été délivrés et 45 conseils concernaient plus particulièrement la rénovation énergétique en copropriété.

Nous avons orienté 18 copropriétés vers un audit thermique de la copropriété avec un financement Région BFC.

Devenir un relais pour les périls imminents et ordinaires

En 2021, le service juridique a accompagné 2 communes dans leur procédure de péril : à Vercel-Villedieu-le-Camp et à Silley-Bléfond. Ce travail a été réalisé conjointement avec un conseiller en rénovation énergétique de l'ADIL et un architecte conseiller du CAUE. L'objectif est de devenir un interlocuteur de référence pour accompagner les communes dans la lutte contre les habitats poubelle, péril ordinaire, péril imminent, passoires thermiques et la sécurisation de leur location.

Temps d'information dédiés aux collectivités

Nous avons souhaité développer davantage encore notre mission d'information auprès des communes. Notre expertise est au service des particuliers mais également des collectivités qui peuvent elles aussi rencontrer des difficultés et avoir besoin de conseils sur un projet d'aménagement, de rénovation et d'informations sur le marché immobilier local.

C'est dans ce cadre que nous avons réalisé 3 journées d'information à destination des élus et personnels de mairie. Le sujet ? La bonne gestion des logements communaux. Au programme, un tour d'horizon du régime juridique des logements communaux, avant de s'attarder plus spécifiquement sur la location des logements du parc privé communal, de l'accès au logement au départ du locataire.

Glossaire

AUDAB : Agence d'urbanisme Besançon Centre Franche-Comté • **ADU** : Agence de développement et d'urbanisme • **CAUE** : Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement • **ERL** : Enquête régionale des loyers • **GBM** : Grand Besançon métropole • **POPAC** : Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés • **PMA** : Pays de Montbéliard agglomération • **ODH** : Observatoire départemental de l'habitat • **OLL** : Observatoire local des loyers • **DHUP** : Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages



L'équipe de la Maison de l'habitat du Doubs

Notre équipe

Pôle administratif

Soledade ROCHA
Directrice

Sophie DEMESMAY

Assistante de Direction
et des services,
RH et comptabilité

Séverine PÉGEOT

Assistante de Direction
et des services

Sylvie GONZALVES

Agent d'accueil et secrétaire

Patricia BRETON

Agent d'accueil et secrétaire

Pôle juridique et financier

Sandra JANDOT

Coordnatrice du service

Sandrine BERNARD

Copropriétés

Richard CARDOT

Impayés de loyers

Mélissa DËNLEN

Habitat indigne

Raphaël KNECHT

Accession à la propriété

Alexia MAIRE

Vacance locative

Pôle rénovation énergétique

Érik DORGE

Coordinateur du service

Benoît GALMICHE

Maisons individuelles

Yann GENAY

Maisons individuelles

Cécile MONTEL

Maisons individuelles
et copropriétés

Sébastien TRIPLET

Maisons individuelles

Pôle observatoire de l'habitat

Silviya CARRIER

Chargée d'études

Patrick MARCEAU

Chargé d'études

Pôle coordination PDALHPD

et Logement d'abord

Aurore HUMBERT

Cheffe de projet

Raphaël KNECHT

Logement d'abord

Alexia MAIRE

Logement d'abord

Notre Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale de l'ADIL du Doubs est composée de 52 membres répartis en 4 collèges :

- 1^{er} collège : les acteurs locaux de l'habitat (publics et privés),
- 2^e collège : les organismes représentant les usagers et les familles,
- 3^e collège : les pouvoirs publics et les organisations d'intérêt général,
- 4^e collège : les personnes qualifiées.

Cette pluralité de partenaires, financeurs de l'association, garantit son indépendance et sa neutralité.

Présidente

M^{me} Géraldine TISSOT-TRULLARD, Conseillère départementale, Présidente de l'ADIL du Doubs

Offreurs de biens et services concourant au logement

- Action logement
- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
- Caisse d'épargne
- Caisse des dépôts et consignations
- Chambre interdépartementale des notaires de Franche-Comté
- Crédit agricole
- Fédération du bâtiment et des travaux publics
- Fédération du crédit mutuel
- Fédération des promoteurs constructeurs
- Chambre régionale des agents immobiliers (FNAIM)
- Habitat 25
- IDEHA
- Loge GBM
- Néolia
- PROCIVIS
- SOLIHA

Représentants des consommateurs et des usagers

- Conseil Départemental des Associations Familiales Laiques (CDAFAL)
- Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV)
- Confédération nationale du logement (CNL)
- Confédération syndicale des familles (CSF)
- Familles rurales du Doubs (FDAFR)
- Force ouvrière (AFOC)
- UFC Que choisir
- Union départementale des associations familiales (UDAF)
- Union régionale de la propriété immobilière (UNPI)

Pouvoirs publics et organisations d'intérêt général

- Association des Maires du Doubs
- Caisse d'Allocations Familiales du Doubs
- Chambre d'agriculture
- Département du Doubs
- Direction départementale des territoires
- État
- Grand Besançon Métropole
- La ville de Pontarlier
- Mutuelle sociale agricole
- Pays de Montbéliard Agglomération
- Préfecture du Doubs
- Communauté de communes de communes du Val de Morteau
- Communauté de communes du Plateau Maïchois
- Communauté de communes du Plateau du Russey
- Ville de Baume-les-Dames, Valdahon, Ornans

Personnes qualifiées

- Patrice Perron, DREAL
- Claire Rossi, USH
- Catherine Bocquillon, Nexity
- Marie-Hélène De Sède-Marceau, Université de Franche-Comté

Et plus globalement les financeurs nationaux du réseau ANIL/ADIL et l'ensemble des financeurs, partenaires et membres de l'ADIL du Doubs :

- Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS),
- PETR Doubs Central,
- CCPHD.

Le réseau ANIL/ADIL

Le réseau ANIL/ADIL a pour objectif d'offrir à tous et à toutes un accès à une information adaptée à leurs besoins, neutre et gratuite, sur l'ensemble des thématiques liées au logement. Il regroupe les principaux acteurs publics et privés du logement dont la diversité garantit son indépendance et sa neutralité.

Chiffres clés 2020



12

Les ADIL au service des habitants et des professionnels du logement

875 000
CONSULTATIONS
INDIVIDUALISÉES

65 000
DE CES CONSULTATIONS
RELÈVENT DES
12 ESPACES FAIRE

47,8 %
RAPPORTS
LOCATIFS

22,6 %
RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE ET
AUTRES TRAVAUX

7,8 %
ACCÈS ET MAINTIEN
DANS LE LOGEMENT

6,8 %
ACCESSION À
LA PROPRIÉTÉ

4,3 %
COPROPRÉTE

4,2 %
NON-DÉCENTE ET
HABITAT INDIGNE

5,1 %
AUTRE

1,4 %
INVESTISSEMENT
LOCATIF, SOLIDARITÉ DES
BAILLEURS

Les rapports locatifs



La rénovation énergétique



L'accès au logement et le maintien des ménages en difficulté



Plus de
57 000
Personnes ont appelé la ligne
« SOS loyers impayés »

+ 11 %
des consultations
en 2020

Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI)

79 ADIL sont membres du PDLHI dont 1 animatrice

Commission de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX)

78 ADIL sont membres de la CCAPEX

Observatoires locaux des loyers (OLL)

30 dont 17 portés par une ADIL

Études des ADIL

80 études ont été publiées par les ADIL

L'accession à la propriété



Plus de
27 %
des consultations se font au stade des premières réflexions (si visite et projet défini)

La copropriété



La lutte contre l'habitat indigne ou non-décent



Plus de
1 800 appels par mois sur le numéro
« Info logement indigne »



Nos financements

PRODUITS

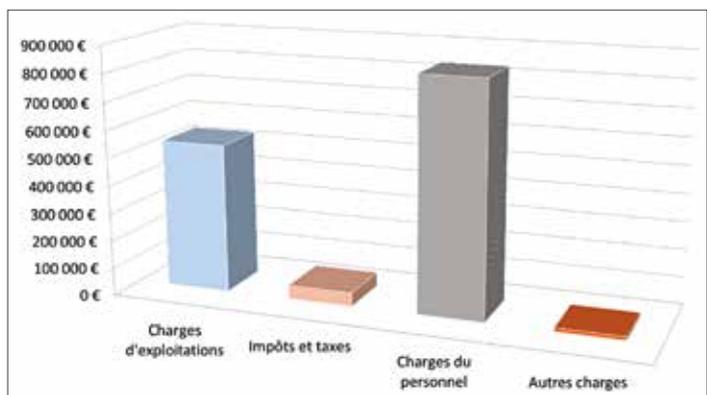
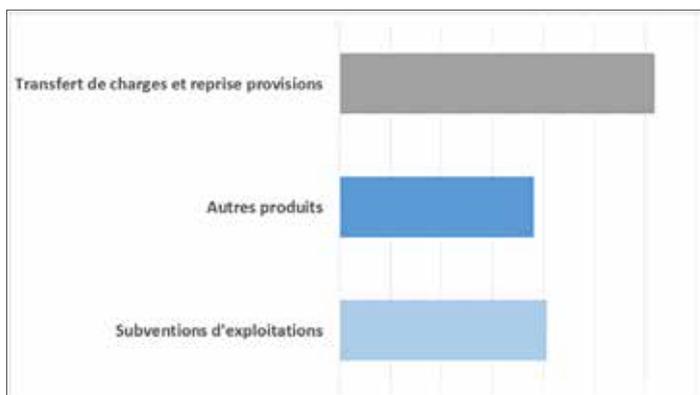
Subventions d'exploitations 408 280.34 €
 Autres produits 382 114.48 €
 Transfert de charges 620 347.10 €

Total des produits : 1 410 741.92 €

CHARGES

Charges d'exploitations 537 437.36 €
 Impôts et taxes 48 751 €
 Charges du personnel 835 970.43 €
 Autres charges 13 472.79 €

Total des charges : 1 435 631.58 €



Résultat d'exploitation - 24 889.96 €

Produits financiers - 2 387.74 €

Impôts s/sociétés - 10.00 €

Résultat déficitaire exercice 2021 -27 287.70 €

La MTD en 2021

Un GIP porté par le CAUE et l'ADIL

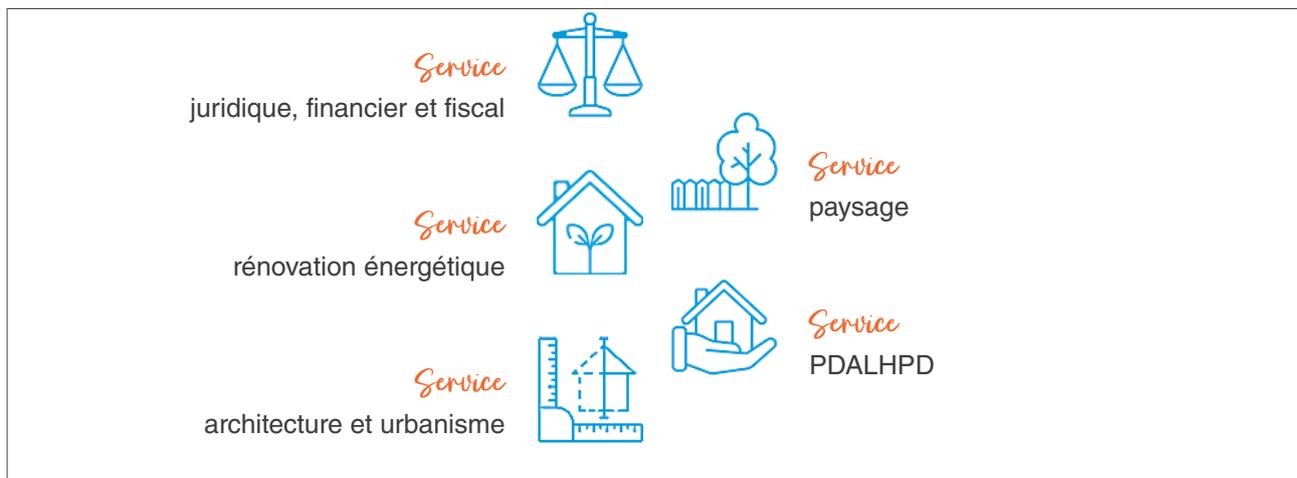
Depuis 2019, sous l'impulsion et la détermination du Département du Doubs, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) du Doubs et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Doubs se sont associés pour créer le Groupement d'Intérêt Public de la Maison de l'habitat du Doubs. Ces deux associations loi 1901 dont les statuts sont fixés par décret assurent toutes deux des missions d'information et de conseil en lien avec l'habitat dans le Doubs.

Notre mission ?

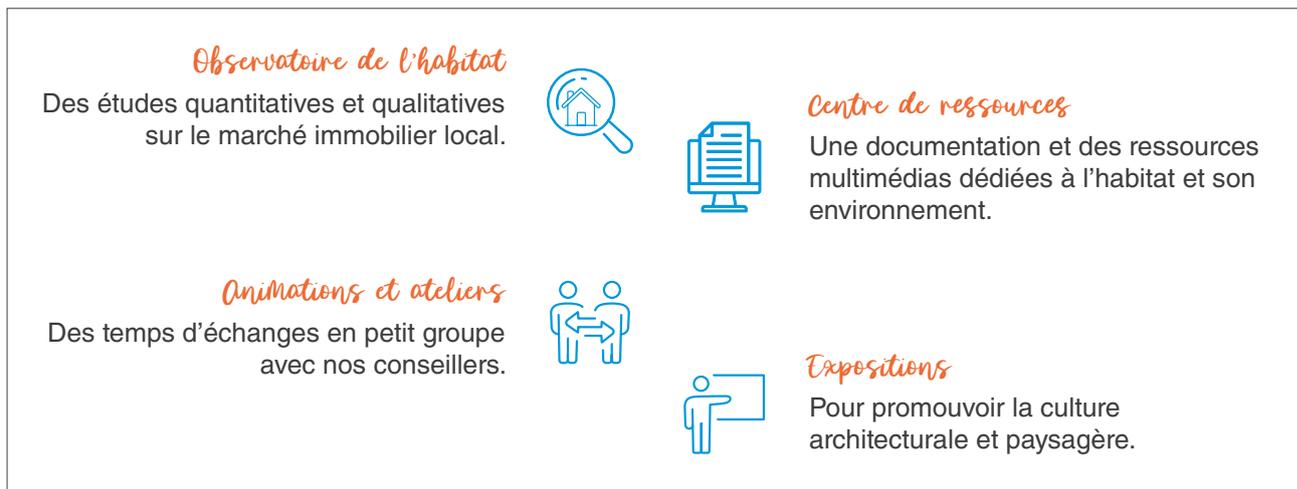
Informier, conseiller et accompagner les particuliers, professionnels et collectivités, en devenant un centre de ressources unique en matière d'habitat dans le département.

Des expertises interdépendantes

14



Des ressources et animations pour tous



La Gouvernance

Jacqueline CUENOT-STALDER – Présidente de la MHD

Géraldine TISSOT-TRULLARD - Vice-présidente de la MHD et présidente de l'ADIL du Doubs

Thierry MAIRE du POSET - Vice-président de la MHD et président du CAUE du Doubs

Nathalie DUFFAIT – Directrice de la MHD et Directrice du CAUE

Depuis la création du GIP, le conseil d'administration est composé du Département, du CAUE du Doubs et de l'ADIL du Doubs. Le Pays de Montbéliard Agglomération et la Communauté de communes de Loue-Lison ont rejoint le conseil d'administration en 2021.

2021

Une année propice au changement

Un parcours fluide pour le grand public

Grace à la mise en place du guichet unique, un seul accueil, un seul numéro de téléphone, une seule adresse mail, tous les particuliers sont orientés par nos agents d'accueil auprès du ou des services pouvant répondre à leur demande. C'est parfois l'occasion de proposer une réponse à deux voix, associant par exemple le conseil d'un architecte à l'expertise d'un conseiller en rénovation énergétique. Gain de temps pour les particuliers, réponse cohérente et globale pour les conseillers... c'est un format prometteur.

Développement de l'offre de service auprès des copropriétés

Nous souhaitons développer davantage l'accompagnement proposé aux copropriétés. Pour des questions concernant le syndic, les assemblées générales ou encore la rénovation énergétique, notre binôme de conseillère juriste et en rénovation énergétique pourra les accompagner efficacement.

Un accompagnement dans l'élaboration des politiques publiques

Dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat et afin d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur PLH, PLU, SCOT, la Maison de l'habitat du Doubs a combiné les études réalisées par l'Observatoire de l'habitat de l'ADIL avec le savoir-faire en termes de concertation de l'urbaniste du CAUE. L'objectif est de créer un service d'aménagement du territoire qui proposera des études sur-mesure pour adapter les politiques locales d'habitat et d'urbanisme.

La Maison de l'habitat du Doubs a travaillé en partenariat avec les agences d'urbanisme pour la réalisation de 15 portraits de territoires et la création d'une synthèse départementale. Ce travail sera utilisé dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan départemental de l'habitat (PDH).

Une offre globale d'animations pour le grand public

En 2021, l'ensemble des actions de l'ADIL et du CAUE a été valorisé sous l'égide de la Maison de l'habitat du Doubs afin d'offrir aux particuliers une vue d'ensemble des animations proposées par semestre. Cela permet à chacun de s'inscrire à plusieurs animations mais aussi de valoriser l'offre de service globale proposée par la MHD.

Des échanges inter-services en interne

Des réunions internes ADIL-CAUE sont organisées tous les deux mois. L'objectif est de traiter des sujets transversaux mais également de donner un temps de parole à chaque service pour présenter aux équipes ses missions, ses domaines de compétence et son champ d'intervention. Enfin, ces réunions permettent aux différents groupes travaillant sur la restructuration de l'accueil de présenter un état d'avancement de leur projet.

Des temps d'échanges entre architectes conseillers et conseillers en rénovation énergétique sont également organisés régulièrement afin de favoriser le partage de connaissances, débattre sur les divergences de point de vue et adopter une position qui fait consensus.



Développement de la communication institutionnelle

Une charte graphique commune

L'année dernière, nous avons pu vous présenter le logo fraîchement réalisé par l'agence de communication Tête de Com avec qui nous avons mis en place un partenariat. Durant toute l'année, nous avons travaillé à la création d'outils utiles au quotidien des équipes : cartes de visite et de correspondance, papèterie, présentation PowerPoint...

La mise en place d'une signalétique forte



Nous avons travaillé avec le Département et Top Sign à la réalisation de panneaux afin de guider et d'orienter rapidement notre public vers l'accueil de la Maison de l'habitat du Doubs au Fort Griffon. Un travail doit également être engagé pour l'accueil juridique basé à Montbéliard.

La communication digitale comme priorité

Le service communication a travaillé à la création d'un site internet unique présentant les activités du CAUE et de l'ADIL. L'ambition de la Maison de l'habitat du Doubs étant de devenir le guichet unique pour toutes les questions liées à l'habitat, la création d'un site internet unique regroupant l'ensemble des missions des 2 structures s'est imposé comme la solution la plus cohérente.

Cette stratégie permet de renforcer la lisibilité de notre offre et propose aux internautes un parcours fluide et sans rupture.

www.maisonhabitatdoub.fr

La Maison de l'habitat du Doubs s'est également dotée d'une page Facebook permettant de communiquer auprès d'un nouveau public et de relayer les différentes animations organisées par nos conseillers : ateliers, expositions, événements, webinaires... les abonnés à notre page sont au courant des dernières actualités !

Suivez-nous : @MaisonHabitatDoubs

Des vidéos événementielles et institutionnelles



Le service communication a travaillé à la réalisation de plusieurs vidéos afin de promouvoir la structure, ses animations et ses services :

- deux vidéos institutionnelles présentant l'ensemble des missions de la MHD,
- une vidéo dédiée au service juridique pour promouvoir son action auprès des jeunes,
- une vidéo événementielle présentant un webinaire animé par le service rénovation énergétique,
- une vidéo participative dans laquelle l'équipe présente ses vœux 2021.

Des nouvelles plaquettes aux couleurs de la MHD

À l'occasion du salon de l'habitat à Micropolis, nous avons réalisé une plaquette à destination du grand public pour présenter de manière claire et synthétique l'ensemble des services proposés par la structure.

Cette plaquette a vocation à être diffusée dans les établissements partenaires, les lieux d'accueil des permanences décentralisées et au sein des collectivités.

N'hésitez pas à nous en commander !



Un nouveau catalogue des animations aux particuliers a également vu le jour. L'objectif étant de présenter l'ensemble des ateliers, webinaires, expositions, visites, proposés par les conseillers de la MHD.

Ce catalogue sera réalisé chaque semestre et sera l'occasion de diffuser largement nos actions.

Plus de 20 communiqués de presse ont été envoyés et une quinzaine d'articles sont parus dans la presse locale : Presse Bisontine, Est Républicain, Vu du Doubs... Une annonce presse a également été publiée dans le magazine annuel Franche-Comté Habitat.

17



articles de presse



vidéos



nouvelles plaquettes

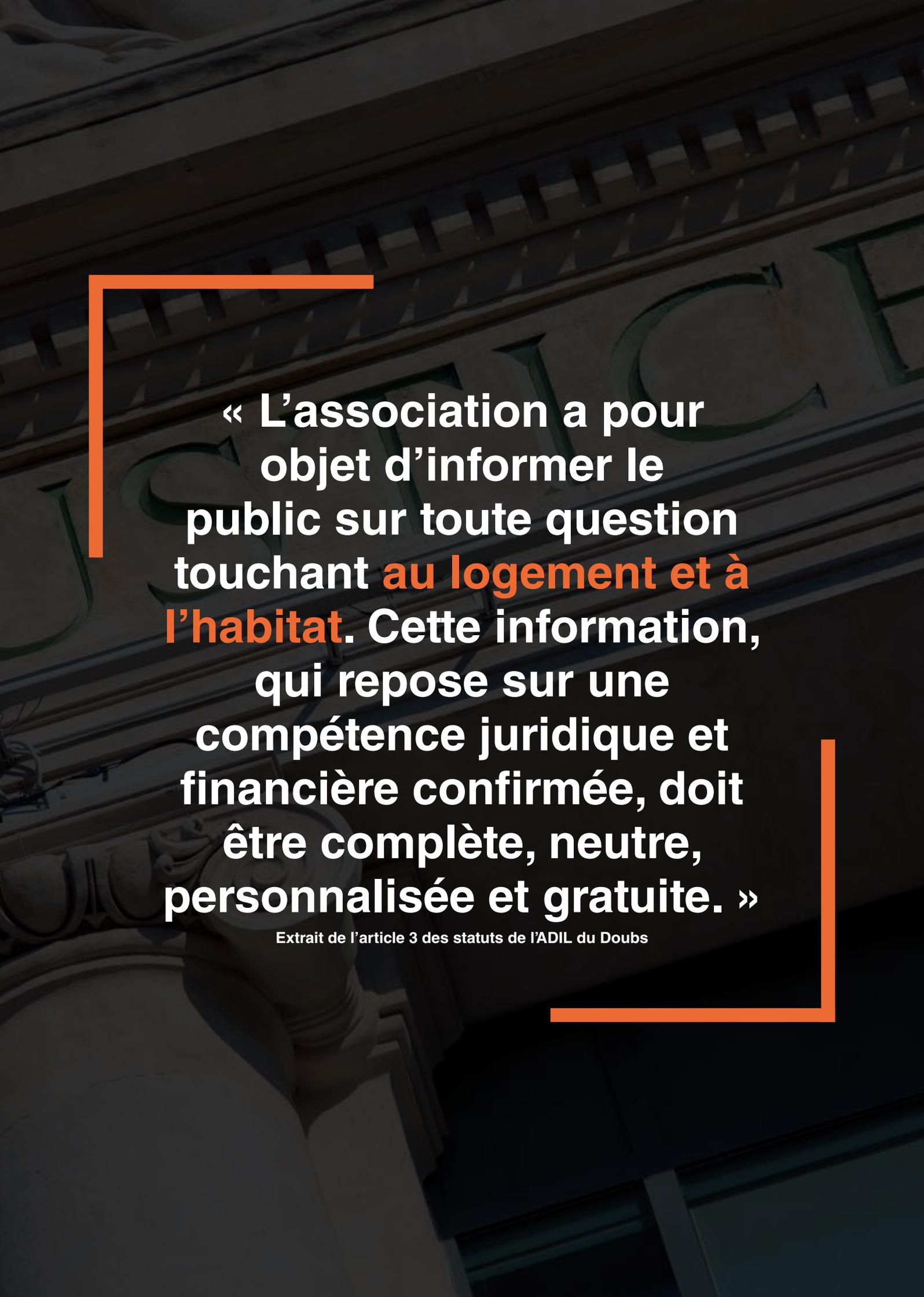


Ils sont également disponibles pour diffusion au sein des structures partenaires, demandez votre lot !

Relations presse et média

Un travail pour relayer l'ensemble de nos actions auprès de la presse a été effectué tout au long de l'année.





« L'association a pour objet d'informer le public sur toute question touchant **au logement et à l'habitat**. Cette information, qui repose sur une compétence juridique et financière confirmée, doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite. »

Extrait de l'article 3 des statuts de l'ADIL du Doubs

Chapitre 1



**PÔLE JURIDIQUE
ET FINANCIER**

Ce qui a marqué l'année 2021

Juin : accueil d'une stagiaire, étudiante en alternance à l'Université de Franche-Comté pour la préparation de son diplôme de Médiateur Judiciaire. LADIL a été largement citée dans son mémoire intitulé « État des lieux du paysage parajudiciaire local : traitement et orientation du litige, quelle place pour la médiation ? »

Novembre : « la Matinale des bailleurs » à Pontarlier : conférence au cours de laquelle ont été présentés la réforme du diagnostic de performance énergétique ainsi que l'entrée en vigueur progressive de l'interdiction à la location des passoires énergétiques. Avec la participation de la Présidente de l'ADIL.

Décembre : 3 journées d'information en faveur des élus communaux et des personnels de mairie avec pour objectif de leur donner les clés pour une bonne gestion de leurs logements locatifs. Malgré notre souhait d'organiser ces journées en présentiel, nous avons dû les proposer en visioconférence, la période n'étant pas propice.





8

lieux d'accueil du public
2 accueils ouverts quotidiennement
(Besançon et Montbéliard)
et 6 permanences décentralisées

6

conseillers

12 300

consultations en 2021

+ de 100

participants aux animations

a | CONSEIL PERSONNALISÉ AU PUBLIC

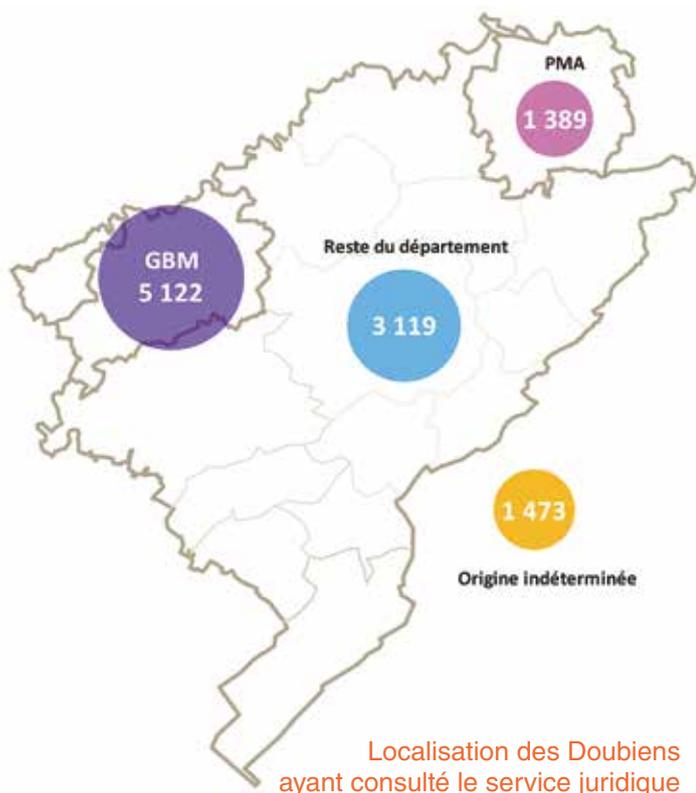
Le service juridique accompagne les particuliers dans leurs projets d'achat, de construction, ou encore dans le cadre de locations immobilières en informant sur les droits et devoirs des bailleurs et des locataires. Nos conseillers disposent également d'une expertise pour accompagner les copropriétés.

Modes de contact

En raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, 81% des consultations sont réalisées par téléphone (+ 3,6 points). 6,5% ont lieu en face-à-face au siège ou dans une permanence décentralisée (-3,3 points). Les consultations par courriels (ou courriers à la marge) sont stables (12,3%, - 0,4 point). Les RDV en visio ne représentent que 0,2% de nos contacts (+ 0,1 point).

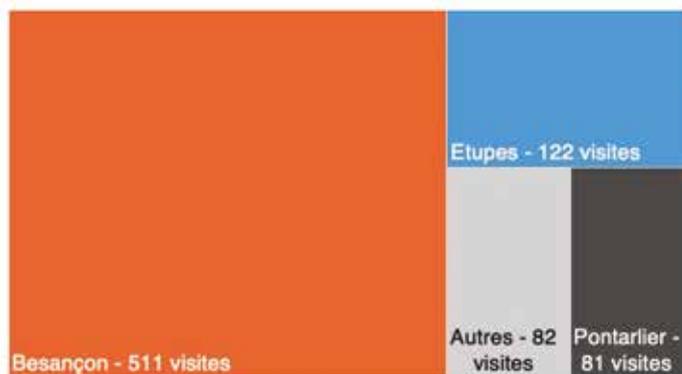
Origine géographique des demandeurs

Parmi les 12 273 consultations, 90,5% ont bénéficié à des particuliers localisés sur le département du Doubs (soit 11 103 conseils).



Lieu des visites

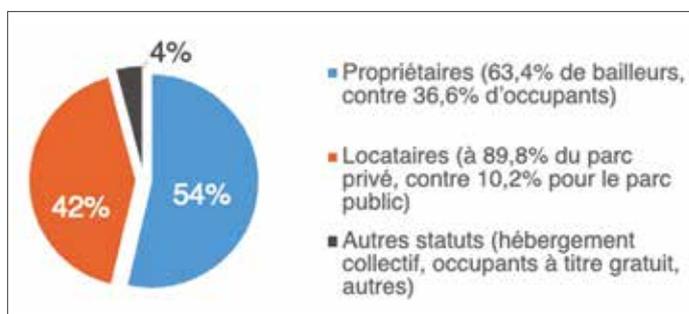
C'est bien évidemment le siège de Besançon qui accueille le plus de public (64,2% des visites). L'antenne d'Etupes a reçu 15,3% des visites et la permanence de Pontarlier, 10,2% des visites. Enfin, les 10,3% des visites restantes ont été réalisés dans les autres permanences.



Répartition des visites par secteur géographique

Profil et statut des demandeurs

Les ADIL ont avant tout pour vocation d'informer et de conseiller le grand public. Ainsi, les particuliers représentent plus de 94 % des consultations du service juridique.



Profil des particuliers ayant consulté le service juridique



conseils individualisés
(- 2,5% par rapport à 2020)



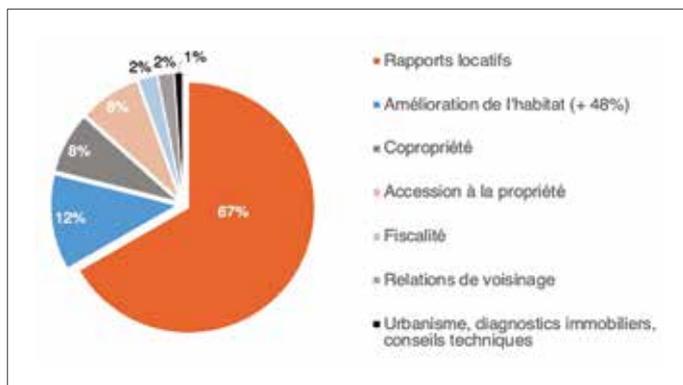
conseils par mois
en moyenne
(contre 1 049 en 2020)



heures de consultation
en 2021

Thèmes des demandes

La répartition des consultations par thématique a nettement varié par rapport à l'année 2020 en raison de la forte hausse des consultations sur l'amélioration de l'habitat (+48%), au détriment des consultations relatives à la fiscalité (-35%) ainsi que, dans une moindre mesure, aux rapports locatifs (-10%).



Classification et répartition des thèmes des consultations

Zoom sur

Numéro national SOS loyers impayés

En 2020, l'ANIL a mis en place un numéro vert : **0 805 160 075 « SOS loyers impayés »**. Ce numéro vert met les locataires ou les bailleurs en contact avec l'ADIL la plus proche de leur domicile afin qu'ils puissent bénéficier de conseils et d'un accompagnement adaptés à leur situation. Un juriste leur explique les démarches à effectuer, les procédures ainsi que les aides existantes et les oriente vers les différents acteurs susceptibles de leur apporter de l'aide. Contrairement à l'année précédente, les appels proviennent majoritairement des bailleurs (57,4 %), qui prennent souvent les devants face à l'inertie de leurs locataires.



appels sur le numéro vert en provenance du Doubs



conseils délivrés sur les impayés de loyer

Numéro national logement indigne

Un numéro d'appel téléphonique « **Info logement indigne** » a été mis en place par l'ANIL depuis 2019 : **0806 706 806**.

Locataire, propriétaire ou toute personne ayant connaissance d'une situation relevant de l'indignité est mise en relation avec un conseiller de l'ADIL dont dépend son département.



appels sur le numéro vert en provenance du Doubs

b | ANIMATIONS ET SENSIBILISATION

À côté de leur traditionnelle mission de conseil personnalisé au public, les juristes assurent également une mission d'information et d'expertise qui revêt cette fois-ci une dimension collective.



Actions à destination des jeunes

Journées de bienvenue aux étudiants

Trois juristes ont tenu un stand lors des journées de bienvenue aux étudiants sur les sites de l'Université de Bourgogne Franche-Comté (Besançon et Montbéliard) dans le cadre du projet de création de « bureau d'accueil multiservices » à destination des étudiants.

En parallèle, le CROUS a recruté des jeunes en service civique afin d'être le relais de la Bourse d'Aide à la Mobilité (BAM) au quotidien auprès des étudiants sur la période en septembre et octobre 2021. Le CROUS a demandé que les juristes de la MHD/ADIL puisse présenter leurs structures ainsi que leurs missions à ces jeunes.

Inclusion dans la plate-forme « Boussole des jeunes »

La Boussole des jeunes est un service numérique en cours de déploiement, ayant pour but de recenser et expliciter les services mobilisables par les jeunes à l'échelle d'un territoire bien spécifique et de faciliter la mise en relation avec le professionnel compétent.

En 2021, la thématique « logement » de la plate-forme a commencé à être développée sur le territoire du Doubs. La MHD/ADIL a été sollicitée pour participer à ce dispositif. Un référent « Boussole des jeunes » a été désigné et une charte a été signée engageant le service juridique à apporter une réponse aux jeunes demandeurs dans un délai de 5 jours maximum.

Temps d'information et formation

Webinaires « Comment remplir correctement son contrat de location ? »

Pourquoi ? La rédaction du bail est la première préoccupation des bailleurs qui nous consultent. Dans la mesure où un contrat-type est imposé par la réglementation, les conseils sont davantage génériques que personnalisés et sont donc propices à ce format de présentation.

31
participants

Pour qui ? Les bailleurs privés.
Quand ? 3 sessions organisées sur les territoires du Haut-Doubs (8 mars), PMA (11 mars) et GBM (18 mars).

Webinaire « Conseiller et accompagner les projets de rénovation énergétiques des bailleurs »

Pourquoi ? Favoriser la diffusion et le partage d'une culture commune entre les conseillers France Rénov'.

30
participants

Pour qui ? Les conseillers du réseau France Rénov' de BFC.
Quand ? Le 2 juillet.

Information sur les rapports locatifs

Pourquoi ? Accompagner la montée en compétences des travailleurs sociaux sur la thématique des rapports locatifs.

25
participants

Pour qui ? Les travailleurs sociaux de la CAF.
Quand ? ½ journée le 30 novembre.

Information « les clés pour une bonne gestion de vos logements »

Pourquoi ? Rappeler aux communes les règles applicables matière de location de logements non meublés dans un objectif de prévention.

21
participants

Pour qui ? Les élus et personnels de mairie.
Quand ? 3 sessions les 8, 9 et 16 décembre.

Les partenariats

Accession à la propriété

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le Grand Besançon a souhaité favoriser l'accès à la propriété des ménages primo-accédants sur des projets neufs de qualité. La Métropole a sollicité l'expertise de l'ADIL pour assurer cette sécurisation du parcours de l'accédant.

94

ménages ont bénéficié de cette aide avec l'accompagnement de l'ADIL de 2016 à 2021

Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC)

Le pôle juridique est également impliqué dans 2 POPAC, en partenariat avec Soliha Doubs, Côte d'Or & Territoire de Belfort :

- Agglomération du Pays de Montbéliard depuis janvier 2020 - pour 3 ans - 5 copropriétés suivies,
- Grand Besançon Métropole – depuis janvier 2020 - pour 3 ans - 2 copropriétés accompagnées (15 copropriétés devront être suivies).

7

copropriétés suivies

Conception et mise à jour de supports d'information

Le service juridique a réalisé et mis à jour des documents d'information à destination du public et des conseillers en rénovation énergétique de la Région :

- guide « propriétaire-occupant » (31^e version) et guide « bailleur » pour aides locales à la rénovation énergétique (20^e version),
- guide des équipements et matériaux éligibles et des critères de performance technique exigés par type de travaux pour chaque aide nationale à la rénovation énergétique,
- 4 fiches détaillées sur 4 aides nationales à la rénovation énergétique.

Accompagnement pour des situations de périls

2

situations de péril ont été traitées avec un conseiller juriste et un architecte conseiller du CAUE

Vercel-Villedieu-le-Camp : ancienne habitation principale frappée par un arrêté de mise en sécurité.

Pour le Maire :

- Informations sur la procédure et ses conséquences,
- Accompagnement dans la rédaction de son arrêté de mise en sécurité.

Pour le propriétaire :

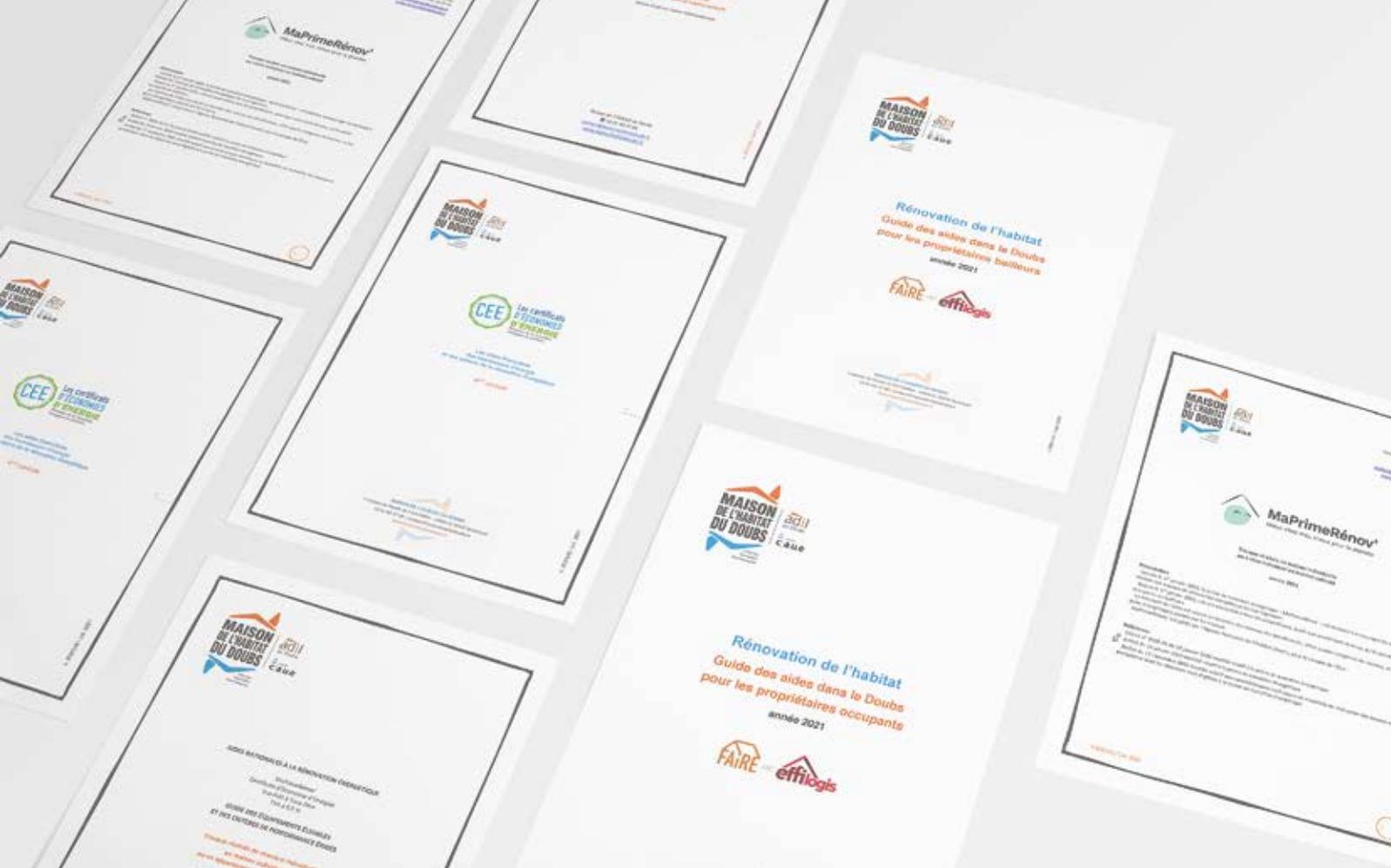
- Informations sur les conséquences de l'arrêter, la responsabilité en cas d'effondrement de son bien, en cas de non-respect de l'arrêté de mise en sécurité,
- Informations sur les possibilités de vente du bien,
- Médiation entre les deux parties pour trouver une issue.



Silly-Bléfond : immeuble avec des propriétaires occupants dont la toiture menace de s'effondrer

- Accompagnement du maire dans la rédaction de son arrêté de mise en sécurité,
- Signalement à la commission départementale de lutte contre l'habitat dégradé pour la mise en place d'un suivi.





La présence sur les médias locaux

Sandrine Bernard, conseillère juriste participe régulièrement aux émissions « les experts » et « la question du jour » de France Bleu. Les sujets abordés et les questions posées tournent essentiellement autour de la location, mais également de la copropriété et des relations de voisinage.

Les conseillers juristes participent régulièrement à divers groupes de travail :

- GT « Copropriétés » de Bourgogne Énergies Renouvelables,
- GT « Plan Logement d'Abord »,
- GT plan de Lutte contre les Logements Vacants.



11

participations aux émissions

Participation aux instances locales et à des groupes de travail

Au cours de l'année 2021, le service juridique a participé aux instances locales suivantes :

- Commissions Habitat Dégradé,
- Commission thématique spécialisée « Copropriétés fragiles » du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,
- Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat.

Perspectives 2022

- Reconstitution de la formation à destination des élus et personnels de mairie sur la gestion des logements communaux et approfondissement sur le contentieux locatif.
- Renforcement de l'action du service juridique sur la mise en œuvre du dispositif Logement d'abord.
- Reconstitution de la Matinale des bailleurs privés sur le 2^e semestre 2022.
- Développement du travail collaboratif avec une conseillère en rénovation énergétique sur l'accompagnement des copropriétés.

**Les lieux d'accueil,
d'information et de conseil
neutre et gratuit sur la
rénovation du logement
sont regroupés sous la
bannière commune
« Espaces Conseils France
Rénov' » (...). Il répond aux
questions des citoyens
concernant la maîtrise de
l'énergie, la rénovation
énergétique et les énergies
renouvelables.**

Extrait de la charte d'engagement relative à l'utilisation
de la signature commune de la rénovation des bâtiments

Chapitre 2



**PÔLE RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**

Ce qui a marqué l'année 2021

Janvier : mise en place d'un formulaire de contact spécifique au service afin de permettre aux conseillers de mieux préparer la réponse apportée aux particuliers et de gagner du temps lors du traitement de la demande.

Octobre : création d'un webinaire consacré à l'énergie solaire et aux panneaux photovoltaïques.

4^e trimestre : accueil et formation de Christophe Vernier, qui deviendra en 2022 l'accompagnateur de référence pour les projets de rénovation énergétique sur la Communauté de communes de Loue-Lison, dans le cadre de la PTRE mise en place sur le territoire.





7

lieux d'accueil du public
1 accueil ouvert quotidiennement
(Besançon et Montbéliard)
et 6 permanences décentralisées

5

conseillers

6 548

consultations en 2021

+ de 120

participants aux animations

a | **CONSEIL PERSONNALISÉ AU PUBLIC**

Le conseiller en rénovation énergétique est à l'écoute du particulier et apporte un conseil technique et financier personnalisé, adapté à ses besoins, ses ressources et aux caractéristiques de son logement.





habitants pouvant bénéficier de nos conseils



conseils individualisés



RDV avec les particuliers



dossiers déposés pour les demandes d'audit Effilogis

Territoire d'intervention GURE de la MHD

Le service rénovation énergétique couvre le territoire du département du Doubs hors Aire Urbaine de Montbéliard dont le service est assuré par la Plateforme Effilogis du Pays de Montbéliard. Pour rappel, ce service fait partie d'un réseau d'une dizaine de structures et d'une trentaine de conseillers couvrant l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

- **Pour les copropriétés** : le Département du Doubs à l'exception de PMA couvert par GAIA, soit un territoire de 396 537 habitants, 4 788 km². Il est à noter que sur le volet juridique des copropriétés, le territoire concerné sera le Département du Doubs dans son ensemble.

L'année 2021 aurait dû donner naissance à 3 PTRE supplémentaires sur le département du Doubs : la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL), la Communauté Urbaine du Grand Besançon (GBM) et le PETR du Doubs Central. Le projet a cependant été reporté pour 2 d'entre-elles.

Ainsi, jusqu'à leur mise en service, le territoire concerné pour la rénovation énergétique sera étendu au Département du Doubs (Hors Pays de Montbéliard Agglomération), soit 396 537 habitants, 4 788 km².

À la mise en place de la PTRE Loue-Lison en 2022, le territoire devait être réparti comme suit :

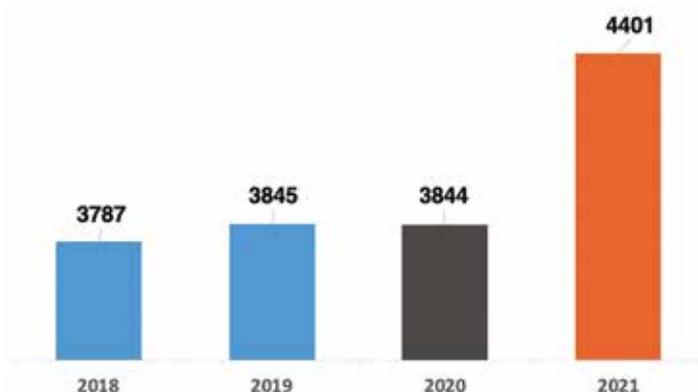
- **Pour les Maisons individuelles** : le Département du Doubs (539 067 habitants - 5 237 km²) à l'exception des PTRE :
 - PMA 142 532 habitants – 449 km²
 - CC Loue-Lison 25 950 habitants – 667 km²
 Soit un territoire de 370 585 habitants pour 4 121 km²



Évolution des demandes

Nous constatons une augmentation des demandes en 2021, malgré un effectif de notre service constant depuis plusieurs années. Un recrutement sera effectué pour renforcer le service sur le premier trimestre 2022.

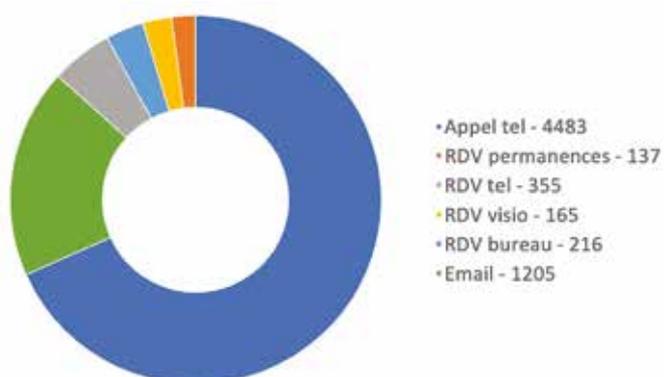
Évolution des demandes de 2018 à 2021.



Mode de contact

Cette année, le service rénovation énergétique a assuré 353 RDV physiques, concentrés sur le 2^e semestre. Il continue de proposer des RDV téléphoniques ou visio aux personnes qui le souhaitent ou lorsque le besoin est identifié lors d'une permanence téléphonique.

Caractérisation des RDV proposés.



34

Au 1^{er} semestre nous assistons à une augmentation importante des sollicitations.

Les raisons sont multiples :

- mise en place officielle de MaPrimeRénov' au 1^{er} janvier 2021 pour les propriétaires occupants intermédiaires ou aisés,
- les personnes ayant programmé des travaux ont très vite réagi, de peur que les aides évoluent,
- fin annoncée de l'installation des chaudières fioul.

Sur le 2^e semestre, les demandes ralentissent, conservant toutefois un niveau élevé, pour les raisons suivantes ;

- numéro national 0 808 800 700 qui renseigne directement les ménages quand la demande concerne une aide nationale,
- ralentissement du nombre de personne souhaitant réaliser des travaux,
- correction des bugs sur le site MaPrimeRénov' et transfère au service national.

Tout moyen confondu, le service a proposé 853 RDV, ce qui nous rapproche de l'année record de 2019 avec 1 000 RDV. Nous constatons toutefois un tassement sur certaines permanences, remplies en 2019, mais qui nécessiteraient de la communication des collectivités pour les promouvoir. L'implication des Maisons France Services se ressent également sur le remplissage des permanences. Une rencontre avec les Maisons France Services est à prévoir en 2022 afin qu'elles deviennent des relais pour aider les demandeurs dans leurs démarches en ligne.

Profil des consultants

Le service rénovation énergétique reçoit essentiellement des demandes de particuliers, dont 97% de propriétaires occupants. Les propriétaires bailleurs sont accompagnés par le service juridique, en lien avec le service rénovation énergétique, sur les questions techniques.



Le service rénovation énergétique peut également être amené à travailler avec le service juridique lors de certaines situations complexes (indivision, usufruitier, nu propriétaire, ...).

Origine géographique des demandeurs

La répartition des demandeurs est à comparer avec le nombre de logements individuels mais nous pouvons en tirer un enseignement.

Dès lors qu'une animation est organisée sur un territoire, nous constatons un accroissement de l'activité.

Localisation des Doubiens ayant consulté le service rénovation énergétique



Zoom sur

Accompagnement Effilogis

Le service rénovation énergétique a cette année dépassé les objectifs avec 303 demandes d'audits et 114 dossiers déposés, avec une forte proportion de dossiers Anah (87% des demandes d'aides aux travaux).

Ces résultats ont été obtenus grâce à une bonne articulation et un échange régulier avec les bureaux d'étude et les opérateurs Anah.

Le rôle de nos conseillers est de faciliter et d'améliorer le parcours des demandeurs :

- Échanges réguliers avec les bureaux d'études (disponibilité, RGE ou non, AMO ou non, ...)
- Échanges réguliers avec les opérateurs Anah (Julienne Javel, Soliha, Urbam)
- Information sur les délais, sur le processus Région, afin de rassurer les demandeurs.

b | ANIMATIONS ET SENSIBILISATION

Dans le cadre de conventions avec les collectivités, nos conseillers en rénovation énergétique interviennent sur les territoires et proposent des actions de sensibilisation qui peuvent prendre la forme de visites, conférences, webinaires...

Nos visites et conférence

En partenariat avec la Région BFC



Découverte à pied de Mouthe : comment réhabiliter son patrimoine ?

Pourquoi ? Sensibiliser et conseiller pour les projets de rénovation de bâti ancien, en conservant la valeur architecturale du bâti tout en améliorant la performance énergétique.

7

participants

Pour qui ? Les particuliers ayant un projet de réhabilitation.

Quand ? 25 juin à Mouthe.

La rénovation énergétique en copropriété

Pourquoi ? Informer sur les actualités juridiques et les possibilités de financement des travaux de rénovation énergétique en copropriété.

Pour qui ? les copropriétaires, notaires, agences immobilières.

Quand ? 26 novembre à Morteau.

NB : cette conférence a été annulée et reportée sur le 1^{er} semestre 2022.

Nos webinaires ouverts à tous

En partenariat avec le PETR Doubs Central

Rénovation énergétique de votre logement : les clés pour réussir

Pourquoi ? Présenter les différents critères permettant d'atteindre l'étiquette B, afin d'obtenir le label BBC.

Pour qui ? Les propriétaires occupants.

Quand ? 15 juin.

Quel chauffage choisir selon vos besoins et votre logement ?

Pourquoi ? Présenter les différents modes de chauffage, leurs avantages et inconvénients ainsi que les aides financières existantes.

Pour qui ? Les propriétaires occupants.

Quand ? 5 octobre.

31

participants

Produire, vendre, consommer son électricité : quelles solutions et à quel coût ?

Pourquoi ? Informer sur le fonctionnement des panneaux photovoltaïques, leur installation, leurs avantages et inconvénients.

Pour qui ? Les propriétaires occupants.

Quand ? 22 octobre.



Prêt de caméra thermique

En partenariat avec la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs

La mallette Éco-climat est mise à disposition des particuliers de la CC des Portes de Haut Doubs durant la période hivernale (fin octobre à fin mars). Elle peut être empruntée gratuitement, pour une durée d'une semaine. Elle contient divers appareils (caméra thermique, station de mesure de l'air, wattmètre, ampoule de test, mousseur, etc..) ayant pour vocation d'identifier les sources pour réaliser des économies d'énergie (chauffage, électricité, eau).

Un conseiller en rénovation énergétique explique au particulier le fonctionnement des appareils puis l'aide à interpréter les différents résultats.

+ de 34

prêts de caméra thermique

Réunions à destination des professionnels

Ces réunions portent sur les aides financières à la rénovation énergétique applicables en 2022. Elles se déroulent un vendredi entre 12h-14h, autour d'un repas offert par la collectivité.

En partenariat avec le PETR Doubs-Central, 3 réunions organisées :

- CC Doubs Baumois, le 3 décembre - 6 entreprises présentes
- CC de Pays de Sancey Belleherbe, le 3 décembre - 11 entreprises présentes
- CC des 2 vallées vertes, le 10 décembre - 16 entreprises présentes

En partenariat avec la CC des Portes du Haut-Doubs, 1 réunion organisée :

- En webinaire, le 9 février - 6 entreprises présentes

Participations à la commission Qualibat

Organisme certificateur qui délivre la qualification RGE.

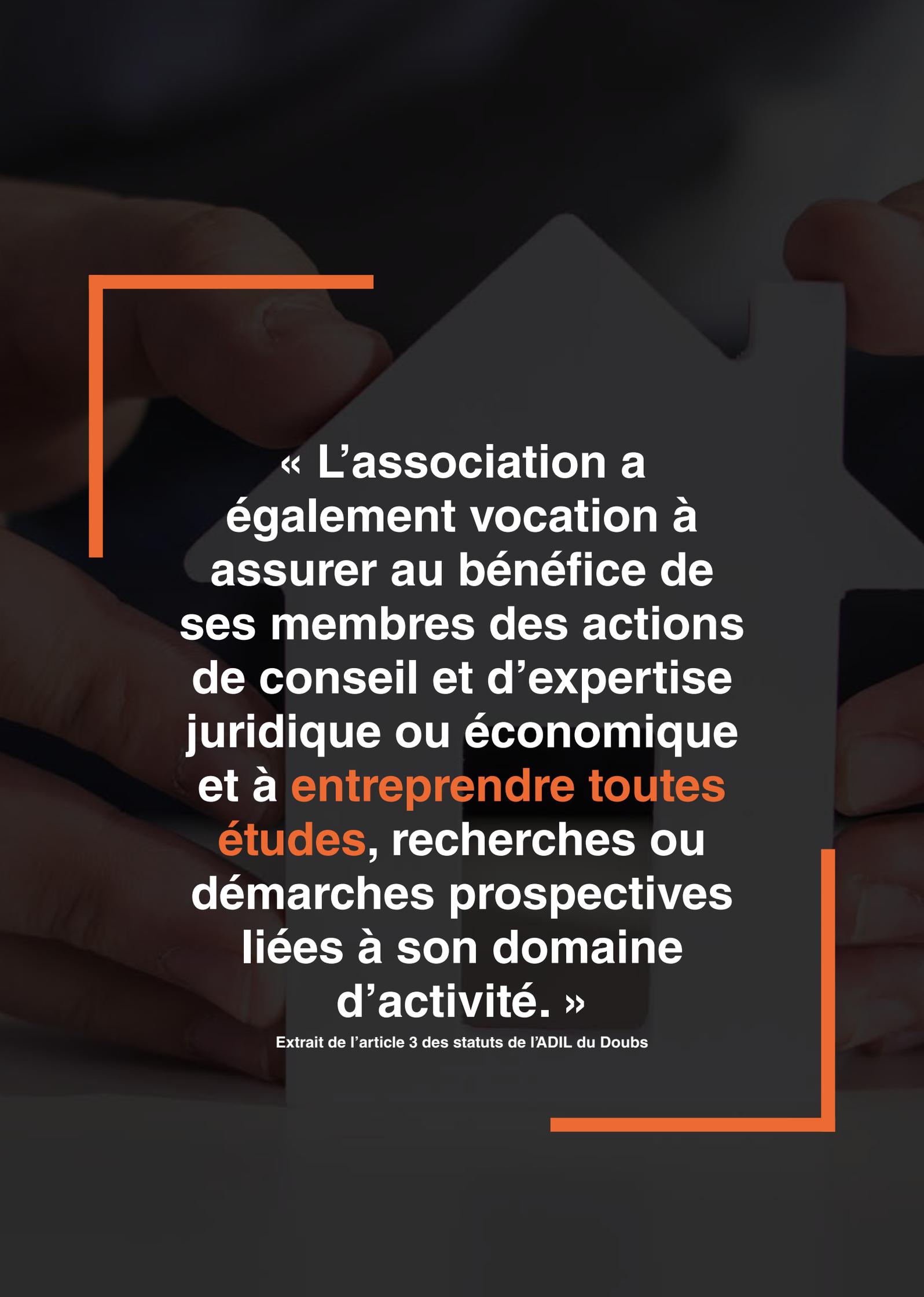
3 participants en 2021

Participation en collaboration avec un architecte conseiller du CAUE du Doubs, les 29 janvier, 7 mai et 17 septembre 2021.

Perspectives 2022

- Embauche d'un nouveau conseiller en rénovation énergétique.
- Développement de l'accompagnement des copropriétés avec un binôme "conseillère rénovation énergétique et conseillère juriste", car de nombreuses copropriétés sont en phase pré-opérationnelle. Les nouvelles dispositions concernant l'obligation de l'établissement de disposer d'un plan pluriannuel de travaux vont probablement entraîner une augmentation du nombre de contact. Aussi, nous avons décidé de renforcer notre communication sur ce champ de la copropriété afin de faire connaître nos services.
- Reconstitution et création de nouvelles animations en fonction des besoins des territoires.





« L'association a également vocation à assurer au bénéfice de ses membres des actions de conseil et d'expertise juridique ou économique et à **entreprendre toutes études**, recherches ou démarches prospectives liées à son domaine d'activité. »

Extrait de l'article 3 des statuts de l'ADIL du Doubs

Chapitre 3



**L'OBSERVATOIRE
DE L'HABITAT**

Ce qui a marqué l'année 2021

- Finalisation de la réalisation des portraits de territoires et rédaction d'une synthèse départementale afin d'accompagner le département dans la réalisation du nouveau Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et de mettre à disposition des collectivités des outils d'aide à la décision.
- Intégration du Pays de Montbéliard Agglomération et Département du Doubs au sein du Comité de pilotage dédié à l'Observatoire local des loyers (OLL) du Doubs.
- Accroissement des demandes de référence loyer de la part des particuliers.





4

enquêtes loyer

1

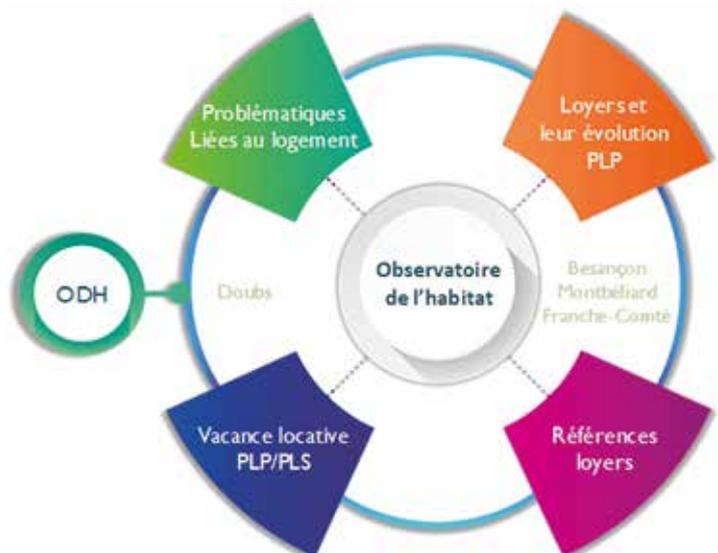
enquête sur
la vacance locative

1

synthèse départementale tirée des 15
portraits de territoire réalisés (EPCI)

300

demandes de référence loyer



Les missions du service Études
de l'ADIL du Doubs

a | ENQUÊTES LOYER

L'activité d'observation de l'ADIL du Doubs a été initiée en 1992 avec la mise en place de l'enquête loyer sur le parc locatif privé de Besançon. Actuellement, l'Observatoire produit des études et des analyses sur la conjoncture immobilière dans le Doubs. Il constitue ainsi un centre de ressources, un lieu d'échange et d'aide à la décision pour les acteurs locaux de l'habitat.

Les champs d'investigation de l'Observatoire peuvent se décliner de la manière suivante :

- Observation des loyers des parcs privés bisontin et régional : niveaux et évolution des loyers selon différents critères à l'échelle des principaux quartiers de la ville et secteurs de la région Franche-Comté,
- Fourniture de références loyer.

Observatoire Local des loyers (OLL) Besançon et Montbéliard

Dans le cadre de la loi de 1989 visant à l'amélioration des rapports locatifs, l'Adil du Doubs réalise depuis plus de 30 ans, à Besançon, une enquête sur les loyers du parc privé et leur évolution. Cette enquête fournit aux professionnels, particuliers ainsi qu'à l'État et aux collectivités, **un référentiel désormais reconnu qui a largement contribué à améliorer la connaissance du marché locatif local.**

L'Observatoire des loyers (ville de Besançon et secteur Montbéliard) fait partie du réseau national des Observatoires locaux des loyers animé par l'ANIL. La collecte s'appuie sur une enquête réalisée en direct et un partenariat avec les professionnels locaux de l'immobilier qui mettent à disposition leurs données, conscients de l'importance de devoir disposer d'une information de qualité quant aux niveaux des loyers privés et à leur évolution.

Le réseau national des Observatoires locaux des loyers (OLL)

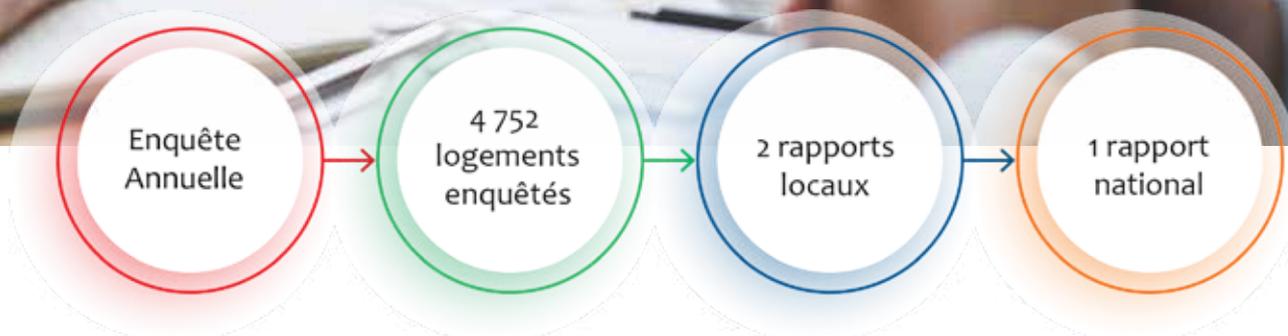


Le cœur de cet outil repose sur l'observation rigoureuse de logements enquêtés chaque année. Cette constance permet de mesurer de façon très précise l'évolution des loyers.

Depuis 1992, le service études de l'ADIL du Doubs, analyse et publie annuellement, les résultats relatifs aux niveaux des loyers et à leur évolution dans le parc privé bisontin. Ces résultats sont fiables à plus de 98 %.

4 752

logements enquêtés
dans le cadre de l'enquête annuelle



En 2018, l'enquête loyers a été étendue au secteur montbéliardais (Axe Héricourt-Montbéliard-Audincourt-Hérimoncourt).

Parc Locatif Privé de Franche-Comté
Loyers mensuels médians au m² hors charges au 01.01.2020



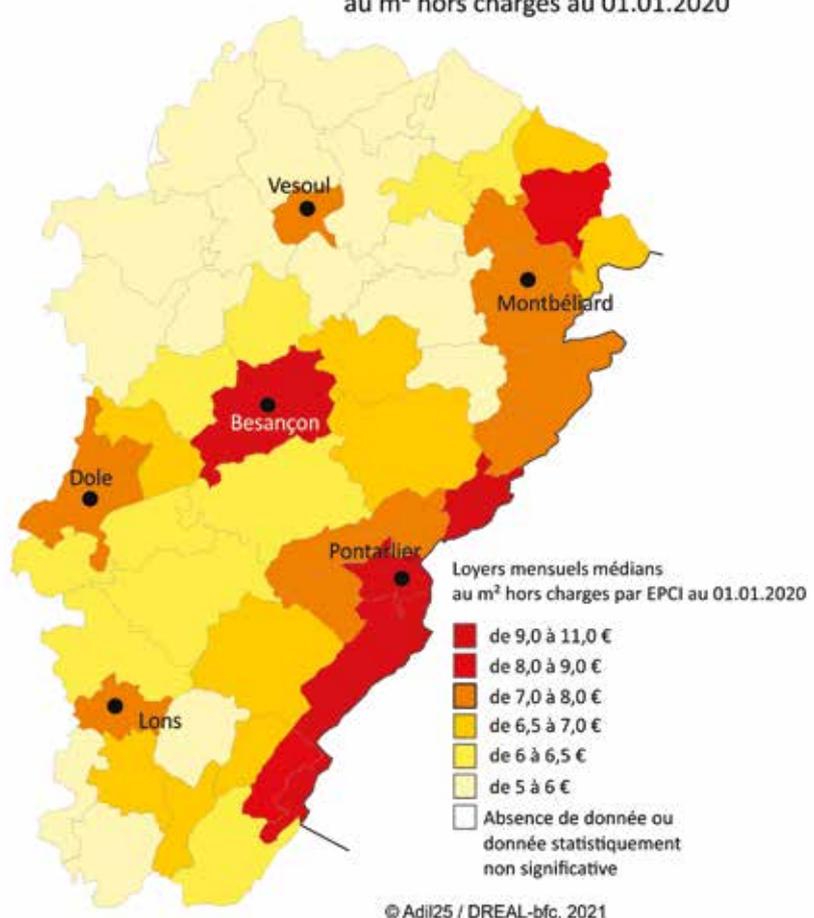
loyer mensuel moyen hors charges pour le parc privé bisontin au 01/01/2020
soit un loyer moyen hors charge de 523 €/mois



loyer mensuel moyen hors charges mesuré sur l'ensemble du parc privé montbéliardais
soit un loyer moyen hors charges de 530 €/mois

Enquête régionale des loyers

L'habitat constitue un enjeu de première importance pour les territoires. Cette réalité nécessite visibilité et réactivité de la part de l'État, des collectivités territoriales et des organismes impliqués. C'est pour répondre à cette double obligation que l'ADIL du Doubs a vocation à mettre en place un Observatoire départemental de l'habitat et à participer à l'Observatoire régional, dont le premier colloque s'est tenu en septembre 2006.





4

Dans ce cadre, l'ADIL et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ont conclu une convention pour la réalisation d'une enquête d'observation des loyers du parc privé sur l'ensemble de la Franche-Comté. Cette étude vise à améliorer la connaissance des niveaux de loyers dans le parc privé loué vide de Franche-Comté. La reconduction annuelle de l'étude permet d'estimer l'évolution des loyers sur la base d'un panel de près de 10 000 logements.

Ce travail trouve son aboutissement dans la production d'un rapport en libre accès ainsi que dans la mise en ligne d'une base de données régionale loyer permettant la recherche et la consultation de niveaux de prix sur la base de critères tant thématiques que spatiaux.

La part que représente le budget locatif (loyer + charges) dans les ressources des ménages ne cesse de progresser contribuant à fragiliser toujours plus de personnes. Ce constat est d'autant plus marqué dans le parc privé des zones tendues pour lesquelles l'alternative à un parc économiquement abordable (parc public et parc social) est peu présente alors qu'elle se justifie par les écarts importants de loyers avec le parc privé.

L'enquête loyer Franche-Comté en 2020

Ainsi, en 2017, le parc public conventionné ne représentait que 19,8 % du parc locatif total sur l'ensemble de la zone frontalière Jura-Doubs, et seulement 6,5 % de l'ensemble des résidences principales (RP 2017 – INSEE).

La crise sanitaire et ses probables conséquences socio-économiques pourrait s'inviter comme catalyseur et révélateurs des profondes mutations à venir, accentuant peut-être les tendances naissantes observées, redonnant, par ses effets, un certain attrait à un monde rural jusqu'à présent délaissé.

7,92 €/m²

loyer mensuel moyen hors charges pour le parc privé en Franche-Comté au 01/01/2020

Les références loyer

L'Observatoire des loyers permet également de fournir des références de loyers au sens de la loi du 06 juillet 1989. Ainsi, les consultants et les partenaires (locataires, propriétaires, gestionnaires, collectivités) peuvent évaluer la valeur locative de leurs logements et les positionner par rapport à celle d'un bien moyen ou médian similaire. L'ADIL du Doubs fournit des références loyer par téléphone ou via un formulaire sur son site internet. La valeur locative d'un bien est simulée en fonction de critères relatifs à ses caractéristiques (localisation, nombre de pièces, surface, époque de construction).

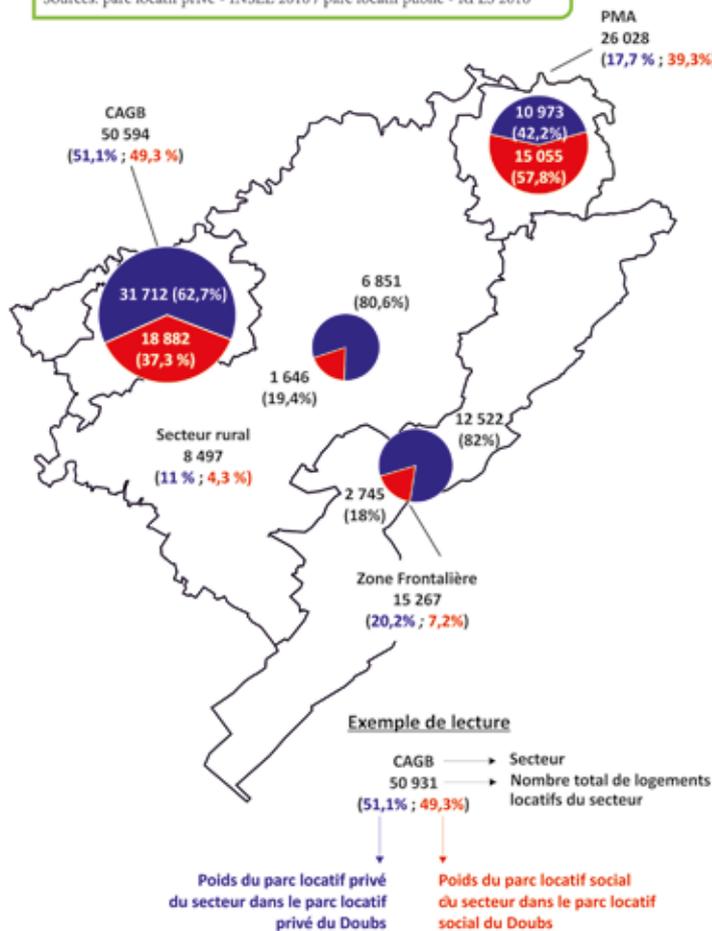
En 2021, nous avons produit 300 références loyer suite aux sollicitations des particuliers, professionnels et collectivités.

b | ÉTUDES RÉALISÉES DANS LE CADRE DE L'ODH

Dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat, l'ADIL du Doubs réalise les missions suivantes :

- observation de la vacance dans les parcs locatifs privés et publics du département du Doubs : suivi de l'évolution quadrimestrielle des taux de vacance par type de logements et grands secteurs géographiques,
- observation et traitement de différentes problématiques liées au logement à l'échelle du département.

Répartition des parcs locatifs privés et publics occupés par secteur
Sources: parc locatif privé - INSEE 2016 / parc locatif public - RPLS 2016



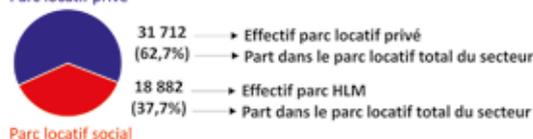
La vacance locative dans le Doubs

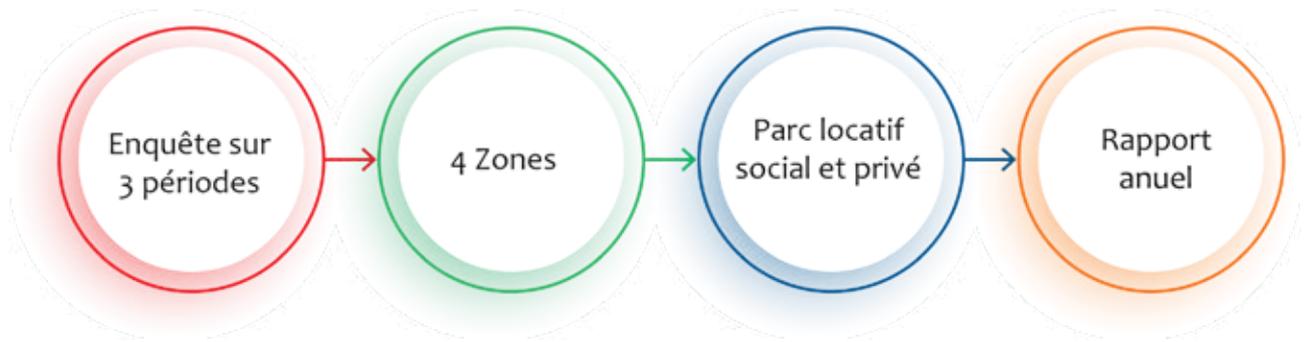
La note de conjoncture sur la vacance locative dans le département du Doubs a été initiée en 2009 dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat (ODH). Elle a pour objectif le suivi et l'évaluation régulière du phénomène de la vacance et de sa saisonnalité dans les deux parcs locatifs (public et privé).

Cette analyse porte sur l'ensemble du territoire départemental puis est déclinée sur quatre principaux secteurs (GBM, PMA, zone frontalière et zone « rurale »).

L'étude est réalisée à partir d'une enquête à « dire d'expert » auprès des professionnels de l'immobilier du parc locatif privé et des données exhaustives des cinq principaux bailleurs du parc public.

Parc locatif privé





La crise sanitaire qui a marqué l'année 2020 et le confinement ont eu pour effet de totalement figer le marché immobilier pendant quelques mois. La reprise observée depuis n'en est que plus fulgurante et finalement logique.

La survenue de la pandémie aura cependant eu la vertu de provoquer des changements importants dans les comportements des acteurs (bailleurs, locataires, etc.), changements dont on ne saurait encore évaluer précisément la nature, l'ampleur et la persistance, tant ils sont embryonnaires.

Après deux mois d'un confinement qui a bousculé le calendrier et remis en question un nombre important de déménagements, d'emménagements et d'expulsions, le marché de la location a connu un effet de rattrapage à l'image de celui des transactions.

Mais bien plus que cela, les logements proposés et les aspirations des locataires ont évolué. Ce constat concerne principalement le parc locatif privé.

4,1 %

Taux de vacance locative dans le Doubs au 31/12/2020 (parcs locatifs social et privé confondus)

Dans le parc locatif social, la crise sanitaire a imposé une nouvelle organisation au secteur HLM, tous les organismes ont pris des mesures pour permettre la continuité du service. Pour assurer un service minimum, les organismes HLM se sont organisés pour ne pas mettre un frein aux attributions en cours et risquer de priver de logements les demandeurs en attente et, pour éviter de garder des logements vacants, ils ont développé des commissions d'attributions dématérialisées. Comme dans bien d'autres secteurs, cette crise sanitaire a ainsi mis en exergue la nécessité d'accélérer la transition numérique pour permettre de mieux répondre aux attentes des locataires mais aussi de contribuer à la continuité du service.

46



Taux de vacance locative sur Grand Besançon Métropole au 31/12/2020

(parcs locatifs social et privé confondus)



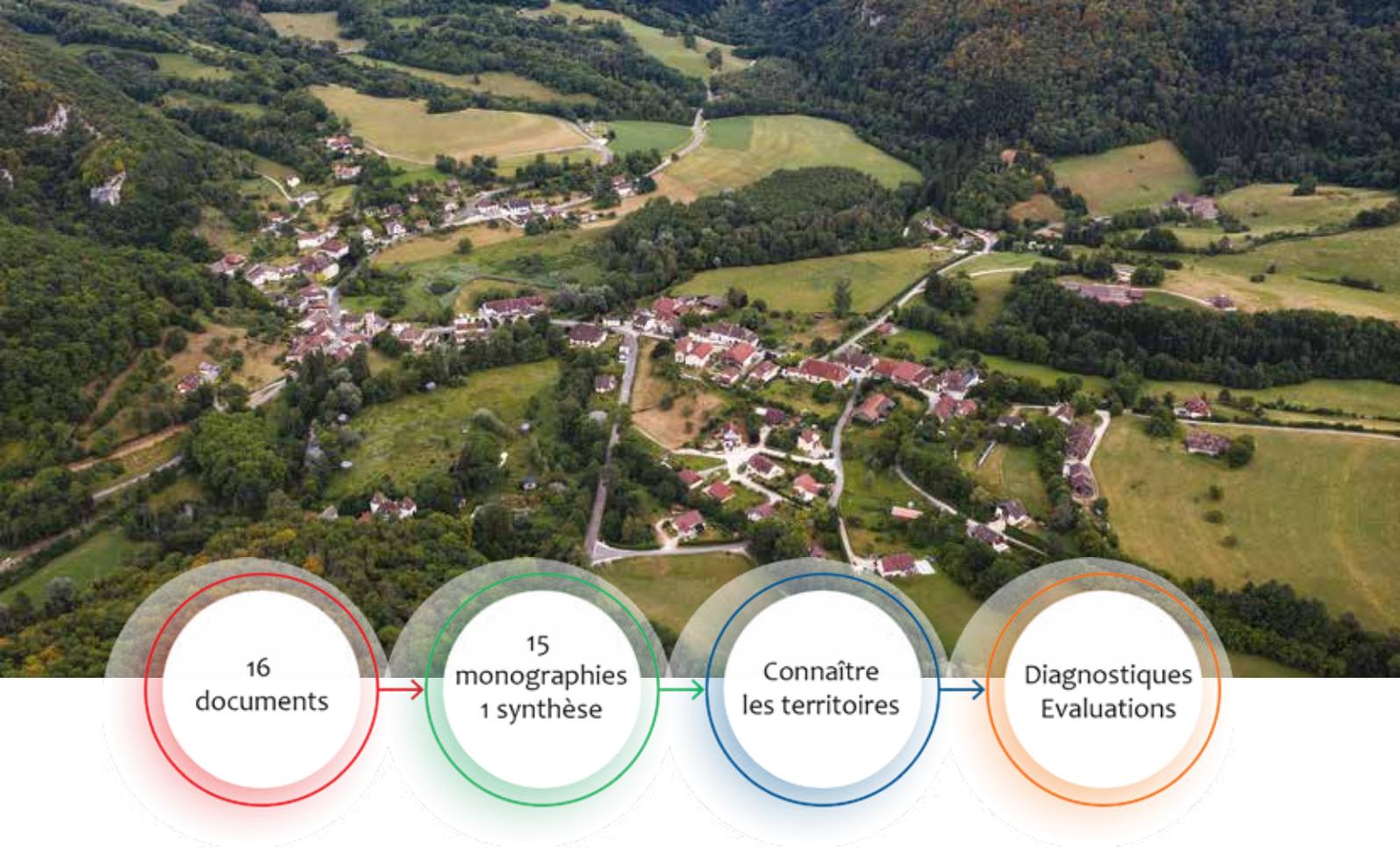
Taux de vacance locative sur Pays de Montbéliard Agglomération au 31/12/2020

(parcs locatifs social et privé confondus)



Taux de vacance locative sur le territoire de la zone frontalière au 31/12/2020

(parcs locatifs social et privé confondus)



Portraits de territoires et synthèse départementale

Dans le cadre de l'ODH, il a été décidé de créer et de mettre à disposition des collectivités des outils qui concentrent les principales informations et indicateurs nécessaires à la compréhension du fonctionnement des territoires. Les objectifs de cette démarche sont multiples :

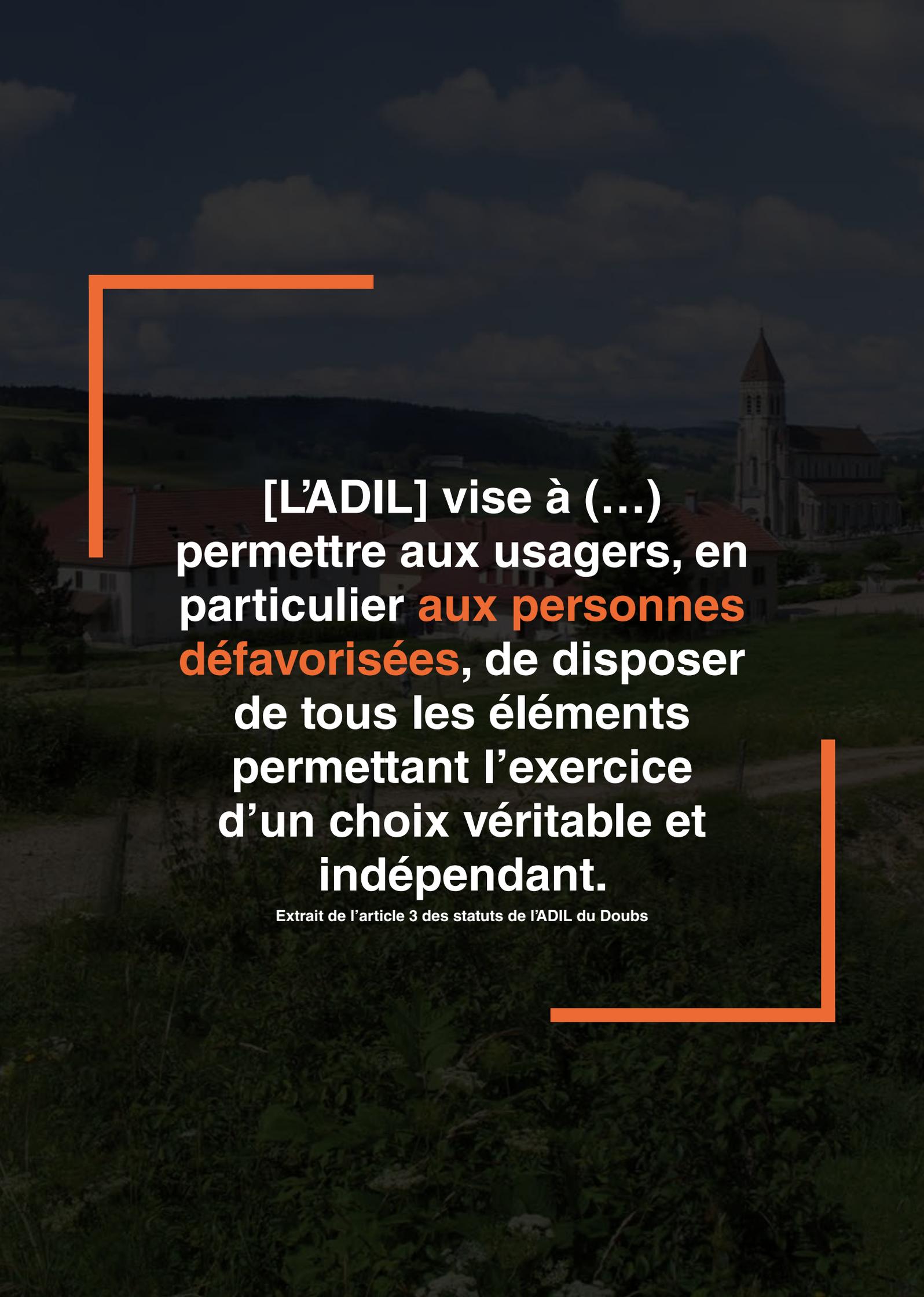
- Identifier les enjeux en matière d'habitat
- Proposer des études sur-mesure pour adapter les politiques locales en termes d'habitat et d'urbanisme
- Participer à l'élaboration/mise à jour de diagnostics territoriaux (PDH, PLH, Scot, PLHu, etc)

Pour réaliser ces objectifs, les agences d'urbanisme ADU et AUDAB, en partenariat avec l'ADIL du Doubs, ont réalisé des portraits de territoire, un pour chaque EPCI du département.

Ces monographies ont permis aux chargés d'étude de l'ADIL et à l'urbaniste du CAUE de travailler conjointement pour dégager une synthèse à l'échelle du département, qui sera utilisée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan départemental de l'habitat.

Perspectives 2022

- Participation à la réflexion sur la mise à jour du prochain Plan départemental de l'habitat (PDH)
- Collaboration avec ATMO BFC : expérimenter l'implantation de données habitat dans l'outil OPTÉER
- Demander l'agrément pour l'Observatoire local des loyers



[L'ADIL] vise à (...) permettre aux usagers, en particulier **aux personnes défavorisées, de disposer de tous les éléments permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant.**

Extrait de l'article 3 des statuts de l'ADIL du Doubs

Chapitre 4



**COORDINATION
DU PDALHPD ET
DU DISPOSITIF
LOGEMENT D'ABORD**

Ce qui a marqué l'année 2021

- Une analyse poussée de l'action de lutte contre l'habitat indigne et dégradé a été initiée. L'objectif est de réaliser un état des lieux, de poser des constats, d'évaluer le dispositif et son fonctionnement, dans l'objectif de proposer des pistes d'amélioration et un plan d'action.
- Nous avons été retenu dans le cadre de l'appel à projet lancé par la DIHAL sur les dispositifs d'aide à la sortie de crise en matière de prévention des expulsions. Le projet proposé par l'ADIL vise à renforcer la prévention en contribuant à la préparation de l'accès au logement notamment des ménages fragiles, ou sans expérience, ou au contraire ayant eu un parcours difficile en contribuant à la connaissance du coût réel du logement.



160

**réunions dont 46 réunions
animées ou co-animées par l'ADIL**

80

**réunions
sur le Logement d'abord**

64

comptes rendus rédigés

14

**formations
ou rencontres nationales**

a | PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS

Le PDALHPD 2018-2022, construit dans la logique du Logement d'abord, met en place des mesures pour favoriser l'accès à l'hébergement, au logement des personnes en difficultés et le maintien dans le logement.

La MHD-ADIL est mandatée par l'État et le Département, pour :

- assurer l'animation, la coordination du PDALHPD du Doubs
- apporter un appui à la coordination du Logement d'abord
- assurer une mission d'ingénierie sur la mobilisation du parc privé.

Sous les directives et en collaboration avec les services de l'État et du Département, la MHD-ADIL a été mobilisée en 2021 sur différentes thématiques qui s'articulent de la manière suivante :



Thématiques majeures dans lesquelles la MHD-ADIL a été mobilisée :

**Accès
à l'hébergement et au
logement**

Logement d'abord
Ingénierie parc privé

**Maintien
dans le logement**

Habitat dégradé-incurie
Prévention des expulsions

**Gouvernance
et coopération**

Instances de pilotage
Formations

b | ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

Fédérer

les partenaires

Les partenaires du Doubs

- Liens avec l'État et le Département : point des dossiers, préparation de groupes de travail, comptes-rendus, être force de propositions, adapter les dispositifs et les outils selon les orientations.
- Aspects budgétaires.
- Rencontre GBM (Logement d'abord, action cœur de ville, permis de louer, plan logements vacants).
- Liens avec les bailleurs privés et Soliha AIS.

Les partenaires extérieurs

- DIHAL : participation à la préparation du Club des territoires Logement d'abord de mars 2021.
- Nantes Métropole : Logement d'abord.
- Nice Métropole (à 3 reprises) : coordination Logement d'abord ; intermédiation locative ; formation des travailleurs sociaux.
- ADIL de la Réunion : intermédiation locative.
- Commission Hébergement Accès au Logement (CHAL) du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) de Bourgogne Franche-Comté : mise en œuvre du Logement d'abord dans le Doubs.
- Club des ADIL animatrices du PDALHPD, porté par l'ANIL : réglementation, focus thématique, bonnes pratiques.



réunions dont
8 animées ou co-animées



comptes-rendus
réalisés

Perspectives 2022

- Accompagner l'État et le Département dans la poursuite de la mise en œuvre du Logement d'abord.
- Participer à la consolidation du dispositif de mobilisation des bailleurs privés.
- Poursuivre le travail de coopération avec d'autres départements, afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Poursuivre la participation au Club des ADIL animatrices du PDALHPD.

Mobiliser

les bailleurs privés

21

réunions dont
11 animées ou co-animées

13

comptes-rendus
réalisés

Promotion du Logement d'abord

- Information personnalisée auprès des bailleurs privés pour les guider dans leurs choix de mise en location de leurs biens.
- 39 bailleurs privés informés sur le dispositif du Logement d'abord, dont 4 ont contractualisé avec Soliha-AIS.

Élaboration d'outils pour la commission d'attribution Soliha AIS

- Règlement intérieur.
- Fiche de candidature.
- Etc.

Suivi d'un webinaire sur VISALE

- Bilan et évolution de la garantie de loyer du groupe Action Logement.

Promotion et suivi du « pack sécurisation renforcé »

Il vise à capter des logements abordables sur le Haut-Doubs et la ville de Besançon en 2021 :

- entretiens personnalisés avec les bailleurs privés ; distribution et affichage de documents de communication,
- suivi des bilans intermédiaires du « pack sécurisation renforcé »,
- participation au Comité de suivi du « pack sécurisation renforcé », piloté par l'État et le Département.

Manifestation auprès des bailleurs privés : la matinale des bailleurs privés

Pourquoi ? Sensibiliser les bailleurs sur le dispositif de sécurisation locative Logement d'Abord, sur la réforme du diagnostic de



performance énergétique (DPE), l'entrée en vigueur progressive de l'interdiction à la location des passoires énergétiques, les aides à la rénovation.

Pour qui ? Les bailleurs privés.

Quand ? Le 27 novembre à Pontarlier.

Temps d'échange avec la DIHAL

Préparation et participation aux échanges sur les modalités de mobilisation des bailleurs privés dans le Doubs.

Perspectives 2022

- Évaluer l'action qui a été menée par la MHD-ADIL, la « matinale des bailleurs privés » et poursuivre les actions de sensibilisation.
- Appuyer l'État et le Département dans la poursuite et la consolidation de l'action de mobilisation des bailleurs privés.
- Proposer d'autres modalités de mobilisation des bailleurs privés.
- Participer à l'analyse du dispositif et proposer des hypothèses d'évolution.
- Informer les porteurs de l'action sur les évolutions législatives et les aides financières.

C | MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Habitat

dégradé et incurie
dans le logement

24

réunions dont
13 animées ou co-animées

14

comptes-rendus
réalisés

Suivi du dispositif – point avec :

- les co-pilotes du PDALHPD,
- les porteurs de la fiche projets (CAF et DDT),
- le porteur du Programme d'intérêt Général (PIG) habitat indigne,
- les porteurs de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Renouvellement Urbain de Montbéliard.

Communication sur la lutte contre l'habitat dégradé et le PIG Habitat indigne :

- courrier des co-pilotes du PDALHPD aux Élus,
- projets de courriers des co-pilotes du PDALHPD auprès des travailleurs sociaux, aidants à domicile, pompiers.

Projet de session d'information auprès des Élus

Sur la lutte contre l'habitat indigne et dégradé.

Suivi de la mise en œuvre du PIG Habitat indigne

Notamment sur le volet repérage de logements indignes et très dégradés.

Élaboration d'outils

Participation à la mise à jour de la fiche de repérage ; du guide pratique ; démarrage d'une réflexion sur le cadrage des procédures.

Participation à la réflexion initiée par le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) du pôle Bisontin

Portant sur l'incurie dans le logement : protocole ; conférence sur l'incurie ; instance de coordination autour des situations complexes.

Perspectives 2022

- Participer à l'analyse du dispositif : constats et questionnements autour des sujets suivants :
 - pilotage du dispositif,
 - enjeux de l'action menée : maintien dans le logement ? relogement ?,
 - place et rôle des commissions (commissions techniques, commission restreinte),
 - délais de traitement,
 - place et rôle des partenaires,
 - évaluation du dispositif.
- Analyser, avec les co-pilotes du PDALHPD, le pilotage de l'action de lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Mettre en place un comité de pilotage de l'action.
- Mettre à plat, évaluer le dispositif : mission confiée à la DDT et au chef de projet du PDALHPD pour enquêter les partenaires sur le sujet et proposer des pistes d'amélioration.

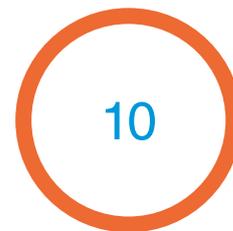


Prévention

des expulsions



réunions dont
8 animées ou co-animées



comptes-rendus
réalisés

Évaluation-suivi du dispositif

Travail d'élaboration du bilan du dispositif.

Partenariats :

- rencontre des bailleurs sociaux concernant la CCAPEX,
- rencontre de la MSA sur la charte de prévention des expulsions.

Liens avec les partenaires extérieurs :

- ADIL de Toulouse/sortie de crise.

Réponse de la MHD-ADIL à l'appel à projet DIHAL

Portant sur les dispositifs d'aide à la sortie de crise en matière de prévention des expulsions. Le projet a été retenu, il s'articule autour d'une action collective sur l'accès et le maintien dans le logement et l'étude des charges locatives.

Perspectives 2022

- Finaliser le bilan de la prévention des expulsions.
- Mettre en œuvre les directives nationales attendues (Diagnostic Social et Financier ...).
- Contribuer à l'analyse des actions dans le département et suivre leur mise en œuvre (ex : projet de la MHD-ADIL en matière de prévention des expulsions, DIHAL ...).
- Participer à la formation organisée par l'ANIL sur « l'aller-vers » en 2022 (chef de projet du PDALHPD) et pistes d'amélioration pour le département.

d | GOUVERNANCE ET COOPÉRATION

Instances

de pilotage du PDALHPD



réunion animées
ou co-animées



comptes-rendus
réalisés



formations reçues



formations données

Organisation des instances de pilotage du PDALHPD :

- 2 réunions préparatoires,
- 1 réunion du Comité responsable du PDALHPD,
- 1 réunion de l'Assemblée plénière du PDALHPD.

Perspectives 2022

- Réunir les instances de pilotage du PDALHPD.
- Travailler avec les co-pilotes du PDALHPD le calendrier d'élaboration du prochain PDALHPD.

Formations

Participation à 12 formations :

- rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal logement
- Club des territoires de la DIHAL sur le Logement d'abord (2 réunions)
- bail
- précarité énergétique
- prévention des expulsions
- VISALE
- outil de visioconférence
- syndrome de Diogène
- accompagnement des jeunes en situation de grande précarité
- Règlement Général de la Protection des Données à caractère Personnel (RGPD)
- lutte contre la solitude dans le logement.

Perspectives 2022

Poursuivre les formations en adéquation avec les actions existantes dans le Doubs et les projets à venir, pour anticiper les évolutions.



année 2022

demande de subvention ADIL du Doubs

La question de l'habitat est un enjeu qui impacte l'économie, l'emploi mais aussi le social et l'environnement. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les demandes du public et des acteurs de l'habitat sollicitent une expertise de plus en plus pointue.

L'équipe de l'ADIL, à travers ses actions au bénéfice de la population, des professionnels et plus largement de tous les acteurs publics et privés de l'habitat et de l'environnement, est un véritable appui technique et d'aide à la compréhension de tous les dispositifs de financement et de réglementation.

L'ADIL du DOUBS assure un service complet, neutre, personnalisé et gratuit grâce à la diversité et à la participation financière de l'ensemble des acteurs de l'habitat et de l'environnement qui la composent et qui légitiment l'association auprès des usagers et des partenaires.

L'Association propose aussi un service de proximité aux collectivités, aux habitants et aux acteurs du territoire qui adhèrent en participant au financement de l'ADIL. 12 permanences sont ainsi assurées sur tout le Département en complément du siège à Besançon et de l'antenne à Étupes.

En adhérant à l'ADIL vous bénéficiez de l'expertise de l'équipe et vous êtes garant à nos côtés de l'indépendance et de la neutralité de nos services.

Nous vous remercions pour votre contribution à travers votre adhésion, au bénéfice de la population, des acteurs publics et privés, partenaires de l'ADIL.

La présidente de l'ADIL du DOUBS
Géraldine TISSOT TRULLARD



1 chemin de Ronde
du Fort Griffon
25000 Besançon
Tél. : 03 81 68 37 68
contact@
maisonhabitatdoub.fr

www.maisonhabitatdoub.fr

Votre cotisation annuelle 2022 sollicitée :

.....
pour le montant de l'adhésion merci de vous mettre
en lien avec le service "Comptabilité"

Organisme

Adresse

Nom et prénom du représentant de l'organisme

Nom et prénom du représentant au CA et AG ADIL

Téléphone

E-mail

Domiciliation bancaire

Crédit mutuel - Code BIC : CMCIFR2A

Code IBAN : FR76 1189 9001 0700 0816 9264 516

Caisse d'Épargne - Code BIC : CEPAPRPP213

Code IBAN : FR76 1213 5003 0008 8022 9076 362



Notes



A series of horizontal red lines forming a grid for notes, consisting of two columns of lines.



03 81 68 37 68

contact@maisonhabitatdoubs.fr

1 chemin de ronde du Fort Griffon
Entrée D
25000 Besançon



Rejoignez-nous sur Facebook :
[@MaisonHabitatDoubs](https://www.facebook.com/MaisonHabitatDoubs)



Suivez-nous sur Youtube :
[@Maison de l'habitat du Doubs](https://www.youtube.com/Maison de l'habitat du Doubs)

www.maisonhabitatdoubs.fr